

 PRÉSENTATION DU RAPPORT D'ACTIVITÉS

NATURE RIGHTS

2025

Créée en 2009, NR est une organisation à but non lucratif dont l'objet est la reconnaissance et la mise en œuvre des Droits de la Nature dans les territoires. S'appuyant sur le principe d'interdépendance entre les sociétés humaines et les écosystèmes, elle structure son action autour de trois piliers : l'action régénérative sur les territoires avec les communautés qui les habitent, l'innovation dans les modèles de gouvernance où le vivant devient sujet de droit, et le plaidoyer pour faire évoluer les cadres juridiques et politiques à partir de démonstrateurs réels.

CONTACTS

www.naturerights.com
nature.rights@gmail.com
[@nature.rights](https://twitter.com/nature.rights)

NATURERIGHTS SIEGE

Association loi 1901
c/ Maison des associations
8 Rue du Général Renault,
75011 Paris.

NATURERIGHTS GUYANE

Etablissement secondaire
c/ GRAINE Guyane.
15, rue Georges Guéril -
Cité Masse - 97300 Cayenne.

NATURERIGHTS BRAZIL

Associação de povos
Rua Antônio Martins da Silva,
1108 - Jardim Equatorial -
CEP 68.903-012 - MACAPÁ

01 . PLAIDOYER	04
ALLIANCES & MOBILISATIONS POUR LES DROITS DE NATURE	
NOTRE ANCRAGE INSTITUTIONNEL	
ALLIANCE MONDIALE POUR LES DROITS DE LA NATURE	
ACCOMPAGNEMENT & PARTICIPATION AUX INITIATIVES DU MOUVEMENT	
INITIATIVE CITOYENNE EUROPÉENNE (ICE)	
CONFLUENCE WATER BODIES	
RASSEMBLEMENT GARN @ COP30 BELEM	
ENGAGEMENTS DIRECTS	
COALITION STOP ECOCIDE FRANCE	
02. RESTAURATION	14
METTRE EN OEUVRE LES DROITS DE LA NATURE DANS LES TERRITOIRES	
FAIRE D'UN PRÉCÉDENT JURIDIQUE UN DÉMONSTRATEUR DE RESTAURATION	
MAR MENOR, ESPAGNE	
03. RÉSEAU DES SAVOIRS DE LA FORÊT GUYANE	19
AGIR AVEC LES COMMUNAUTÉS TRADITIONNELLES POUR LES DROITS DE LA FORÊT AMAZONIENNE	
PRÉSENTATION	DE YORENKA AU RÉSEAU DES SAVOIRS DE LA FORÊT
ACTIVITÉ	ACCOMPAGNEMENT DE PROJETS
	PROJETS ACCOMPAGNÉS
	DYNAMIQUES DE RÉSEAU
	VALORISATION & COMMUNICATION
GOVERNANCE	NR / NR & RSF
04. AGROFORESTERIE	28
DÉMONSTRATEURS D'UNE RELATION HARMONIEUSE ENTRE SOCIÉTÉS HUMAINES ET ÉCOSYSTÈMES	
AGRICULTURE RÉGÉNÉRATRICE EN FORÊT AMAZONIENNE	
SAFTA - SYSTÈMES AGROFORESTIERS TRANS-AMAZONIA : GUYANE, BRÉSIL	
GIEE - GROUPEMENT D'INTÉRÊT ÉCONOMIQUE ET ENVIRONNEMENTAL	
LUTTER CONTRE LA DÉSERTIFICATION	
CALIPO, PORTUGAL	
05 . ÉCOLE DES SAVOIRS DE LA FORÊT GUYANE	35
SENSIBILISER ET TRANSMETTRE AUX FUTURS GARDIENS DES ÉCOSYSTÈMES	
ANIMATIONS PÉDAGOGIQUES	
06. CULTURES URBAINES	38
INSUFFLER LES DROITS DE LA NATURE DANS LES IMAGINAIRES, LES RÉCITS ET LES ESPACES CULTURELS	
THÉÂTRE IMMERSIF	YAKU MASSUANA, QUAI DE BRANLY
FESTIVAL	CLIMAX, DÉMOCRATIE @ LE CONSULAT
07. ORGANISATION	41

PROTÉGER ET RÉGÉNÉRER LES TERRITOIRES PAR L'ACTION, L'INNOVATION ET LE PLAIDOYER

Fondée en 2009, NatureRights est une organisation pionnière dans la reconnaissance des Droits de la Nature, orientée vers leur mise en œuvre concrète dans les territoires. Elle agit en Europe et en Amazonie, là où les enjeux de protection du vivant, de souveraineté des communautés et de transformation des modèles de gouvernance sont les plus pressants.

L'association s'inscrit dans une vision écocentrée, fondée sur le principe d'interdépendance entre les sociétés humaines et les écosystèmes. Elle reconnaît les communautés locales et les gardiens des savoirs traditionnels comme co-architectes légitimes de la transition écologique – et place cette conviction au cœur de chacun de ses programmes.

Sa méthode repose sur un triptyque systémique – action de terrain, innovation de gouvernance, plaidoyer – au service de territoires démonstrateurs: des espaces où les droits de la Nature s'incarnent concrètement, combinant restauration écologique, expérimentation institutionnelle et levier d'influence. Chaque projet est à la fois laboratoire, preuve vivante et argument pour faire évoluer les règles du monde.

Pour porter cette ambition, NatureRights fonctionne en hubs autonomes, ancrés dans leurs territoires, reliés par une même philosophie et une même méthode – une architecture décentralisée, organique et horizontale, capable de répondre aux réalités du terrain. Cette architecture lui permet d'articuler, à plusieurs échelles simultanément, plaidoyer international, innovation de gouvernance et action de terrain – sans jamais dissocier ce qui, dans le vivant, est indissociable.

En 2025, cette méthode s'est déployée sur cinq fronts complémentaires: le plaidoyer pour les droits de la Nature et les mobilisations internationales ; la restauration d'écosystèmes reconnus comme sujets de droit ; le développement de systèmes agroforestiers régénératifs ; la transmission des savoirs de la forêt avec les communautés de Guyane et leurs jeunes générations ; et la culture engagée, comme levier de sensibilisation et de plaidoyer.

Ensemble, ces actions forment la preuve concrète qu'une autre manière d'habiter, de gouverner et de financer les territoires est possible.



SECTION 01 / 07

01.

PLAIDOYER

ALLIANCES & MOBILISATIONS

POUR LES DROITS DE LA NATURE

INTRODUCTION

NOTRE ANCRAGE INSTITUTIONNEL

ALLIANCE MONDIALE POUR LES DROITS DE LA NATURE

ACCOMPAGNEMENT & PARTICIPATION AUX INITIATIVES DU MOUVEMENT

INITIATIVE CITOYENNE EUROPÉENNE (ICE)

CONFLUENCE WATER BODIES

RASSEMBLEMENT GARN @ COP30 BELEM

ENGAGEMENTS DIRECTS

COALITION STOP ECOCIDE FRANCE

+ DE 15 ANS D'ENGAGEMENT POUR LES DROITS DE LA NATURE

Les Droits de la Nature proposent une approche philosophique et juridique écocentrée : reconnaître le droit des écosystèmes à exister, se maintenir et régénérer leurs cycles vitaux. Cette vision, inspirée des cosmovisions autochtones et du principe d'interdépendance entre les sociétés humaines et le vivant, permet de revendiquer les droits de la Nature en justice et de repenser la place de l'humain au sein du vivant – non plus au sommet d'une pyramide, mais partie intégrante d'un tout.

Depuis 2009, NatureRights s'est engagée dans ce mouvement. Ce qui était alors un combat de pionniers est devenu un mouvement mondial : lois, jurisprudences, initiatives citoyennes, tribunaux d'opinion, réseaux internationaux, plus de 500 cas dans le monde font de cette transformation un sujet incontournable.

NatureRights a contribué à cette transformation de par son affiliation à la "Global Alliance for the Rights of Nature" (GARN) en tant que membre du Comité exécutif et partenaire opérationnel, par l'appui à l'organisation d'événements internationaux (Tribunal International des Droits de la Nature), par le développement du mouvement en Europe (Hub Européen) et l'appui à ses initiatives (UICN Marseille 2021, Water Bodies Confluence, ICE, Mar Menor...), par l'incubation de NAAT (2015) et WILD LEGAL (2019) et par des propositions juridiques (Convention Citoyenne, Cercles de justice restaurative, Stop Ecocide...).

En 2025, NatureRights a poursuivi et intensifié son engagement sur quatre fronts : l'appui au développement du Hub Europe de la GARN en tant que structure partenaire, l'accompagnement des initiatives du mouvement, la mobilisation à la COP30 de Belém, et son engagement dans la Coalition Stop Écocide France.



GARN
GLOBAL ALLIANCE FOR
THE RIGHTS OF NATURE



GARN
EUROPE



Rechte der Natur e.V.



GARN - ALLIANCE MONDIALE POUR LES DROITS DE LA NATURE & HUB EUROPE



NATURERIGHTS MÈNE SES ACTIVITÉS DE PLAIDOYER INTERNATIONAL DANS LE CADRE DE SON AFFILIATION À LA GLOBAL ALLIANCE FOR THE RIGHTS OF NATURE (GARN), EN TANT QUE MEMBRE DU COMITÉ EXÉCUTIF ET STRUCTURE PARTENAIRE ET COORDINATRICE POUR L'EUROPE.

GLOBAL ALLIANCE FOR THE RIGHTS OF NATURE (GARN)

Fondée en 2010, la GARN est le réseau international de référence pour la reconnaissance des Droits de la Nature. Présente dans plus de cent pays, elle réunit organisations, communautés, juristes, scientifiques, artistes et citoyens pour développer des cadres juridiques et institutionnels reconnaissant les écosystèmes comme sujets de droit.

LE HUB EUROPE DES DROITS DE LA NATURE

Lancé officiellement lors de la Conférence sur les Droits de la Terre en Suède en 2017, le Hub Europe est un réseau d'organisations, de communautés, de chercheurs et de juristes engagés pour les Droits de la Nature à l'échelle du continent. Il constitue un espace de coopération destiné à faire émerger des stratégies communes, soutenir la recherche, renforcer les capacités des membres et développer des initiatives de plaidoyer à l'échelle européenne.

Depuis sa création, le Hub Europe est devenu un acteur de référence pour les Droits de la Nature sur le continent européen. Il connaît une croissance significative en quelques années, atteignant à ce jour plus de 450 membres, dont 50 membres actifs, et une dizaine de projets accompagnés.

LE RÔLE DE NATURERIGHTS POUR LA COORDINATION ET ANIMATION DU RÉSEAU

NatureRights assure depuis 2019 le rôle de structure administrative socle : accompagnement de la structuration, de la gouvernance et du développement des activités. Léa Serrano Corbières, élue facilitatrice du Hub depuis 2022,

en assure la coordination générale : animation du réseau, coordination entre membres, communication avec les autres hubs régionaux et les organes de gouvernance de la GARN, organisation des assemblées, suivi administratif et développement des projets collectifs.

NatureRights participe également à accompagner des initiatives des membres, à soutenir les groupes de travail thématiques, à développer la communication du Hub et à favoriser les synergies entre les initiatives pour les Droits de la Nature.

FAITS MARQUANTS DE L'ANNÉE 2025

- Recrutement et accompagnement de Lisa Place dédiée à la communication et au plaidoyer
- Organisation des assemblées générales du Hub (janvier, février, juin), réunions stratégiques, groupes de travail thématiques autour de projets communs
- Consolidation des outils de communication, avec publication régulière de newsletters, sur les réseaux sociaux, production de contenus pédagogiques et publication d'articles consacrés aux avancées juridiques et politiques des Droits de la Nature en Europe.
- Organisation du webinar international « EXPLORING IRELAND'S PATH TO RIGHTS OF NATURE », consacré aux avancées du mouvement en Irlande et réunissant des représentants académiques et institutionnels engagés dans cette dynamique.
- Accompagnement des projets membres (Initiative Citoyenne Européenne, Confluence Européenne des Ecosystèmes Aquatiques, Organisation de la COP30 à Belem);



INITIATIVE CITOYENNE EUROPÉENNE (ICE)



UN INSTRUMENT DÉMOCRATIQUE AU CŒUR DE LA STRATÉGIE EUROPÉENNE

L'Initiative Citoyenne Européenne (ICE) est un mécanisme de démocratie participative permettant aux citoyens de l'UE de proposer un texte législatif à la Commission européenne, sous réserve d'un million de signatures dans douze mois provenant d'au moins sept États membres. L'ICE portée par le mouvement des Droits de la Nature vise à faire reconnaître les écosystèmes comme des entités vivantes dotées de droits : exister, se régénérer et être restaurées.

SUPPORT DE MOBILISATION ET COALITION POUR LE DÉVELOPPEMENT DU HUB

L'initiative constitue un levier de mobilisation et de structuration du mouvement européen. Son déploiement repose sur la création d'une coalition transnationale d'organisations, de juristes, de chercheurs, de collectivités et de citoyens engagés, afin de porter un plaidoyer commun à l'échelle européenne et de l'inscrire durablement dans le débat public. Le cœur du dispositif repose sur le développement d'une campagne de communication à grande échelle, afin de mobiliser le public et recueillir le nombre nécessaire de signatures.

2025 : FINALISATION DU CADRE ET LANCEMENT PROGRESSIF DE LA CAMPAGNE

Nature Rights contribue depuis 2023 au développement de cette Initiative portée juridiquement par l'organisation allemande Rechte der Natur e.V. Après une phase préparatoire menée en 2023 et 2024 (travaux juridiques, études de faisabilité, structuration du réseau), l'année 2025 a été consacrée à la consolidation du dispositif et à la préparation du lancement officiel de l'initiative.

Cette phase a notamment permis de finaliser le contenu ju-

ridique de la proposition, de structurer la gouvernance de la campagne à l'échelle européenne, de développer les outils de communication du consortium et d'élargir le réseau de partenaires dans plusieurs États membres.

À la fin de l'année 2025, l'initiative a atteint un stade avancé de préparation, avec une **coalition active dans plus d'une dizaine de pays européens** et une stratégie de lancement en cours de déploiement. Cette dynamique s'est poursuivie début 2026 avec le dépôt formel de l'initiative auprès de la Commission européenne.

ACTIONS MENÉES PAR NATURE RIGHTS POUR L'ICE AU SEIN DU HUB EUROPEEN

- Appui à la recherche de financements, par la veille, la constitution de dossiers et de budgets, le dépôt d'appels à projets dont le CERV (fonds Européen)
- Contribution à la stratégie de plaidoyer et aux orientations politiques de la campagne
- Structuration du réseau de partenaires et organisations relais et coordination entre acteurs (réunions, échanges stratégiques)
- Appui au développement de la visibilité de l'initiative (conférences, communication online, relais réseaux) et à la stratégie de communication (identité visuelle, charte graphique, réseaux sociaux)
- Planification stratégique du développement de l'initiative

CONFLUENCE DES EAUX EUROPÉENNES



REPRÉSENTATION DES ÉCOSYSTÈMES AQUATIQUES EN EUROPE

Dans un contexte où plus de 60 % des masses d'eau européennes ne sont pas en bon état écologique selon l'Agence Européenne pour l'Environnement, est née la Water Bodies Confluence, une initiative européenne portée par North Sea Embassy, TBA21-Ocean Space, ILP Mar Menor, et plusieurs organisations partenaires, dont la Global Alliance for the Rights of Nature et NatureRights.

Cette conférence nomade rassemble des représentants des rivières, lacs, mers, lagunes et bassins versants de toute l'Europe afin de renforcer la représentation de l'eau dans le débat culturel, politique et juridique européen par l'approche artistique, la recherche interdisciplinaire, la mise en réseau.

RÉSEAU EUROPÉEN DES GARDIENS DE L'EAU

Initié en septembre 2023 à Bruxelles avec la présentation d'une déclaration collective au Parlement européen appelant à la reconnaissance des droits des écosystèmes aquatiques, la première Confluence s'est réunie à Mar Menor, en Espagne, premier écosystème européen doté de la personnalité juridique.

La deuxième édition s'est réunie à Venise en octobre 2024 et a rassemblé plus de vingt-cinq masses d'eau européennes ainsi qu'un large réseau d'artistes, de juristes, de chercheurs et d'activistes engagés dans la défense des droits de l'eau.

3ÈME CONFLUENCE AMSTERDAM & BERGEN AAN ZEE (PAYS-BAS)

Du 21 au 24 septembre 2025, la troisième édition de la Water Bodies Confluence a réuni plus de trente-cinq rivières, lacs, mers et lagunes représentés par leurs gardiens et défenseurs.

Au cours de quatre journées de travail, les participants ont exploré les modalités de représentation des écosystèmes, les stratégies de mobilisation citoyenne, les modèles émergents de gouvernance des communs et les perspectives de reconnaissance des droits des milieux aquatiques à l'échelle européenne.

La rencontre a également permis de renforcer les liens entre initiatives locales et de poursuivre la construction d'un cadre de coopération durable entre les différents territoires engagés dans la défense des écosystèmes aquatiques.





RÔLE DE NATURERIGHTS AU SEIN DU HUB EUROPEEN POUR LA WATER BODIES

Au sein du Hub Europe de la Global Alliance for the Rights of Nature, NatureRights contribue depuis 2023 au développement de cette dynamique européenne.

- Participation à la troisième édition de la Water Bodies Confluence, aux côtés de représentants d'écosystèmes aquatiques européens (rivières, lacs, mers)
- Contribution aux échanges stratégiques sur la reconnaissance juridique des cours d'eau et les modèles de gouvernance associés
- Engagement dans des ateliers interdisciplinaires croisant pratiques artistiques, juridiques et approches issues des ontologies autochtones
- Contribution à la structuration d'un cadre de coopération européen entre "gardiens" d'écosystèmes aquatiques
- Participation aux réflexions sur l'articulation entre savoirs scientifiques, juridiques et sensibles dans la défense des droits de la Nature
- Intégration aux dynamiques de recherche émergentes (projets interdisciplinaires sur les droits de la Nature, Dogger Bank Coalition)
- Contribution à la définition de perspectives d'action et de plaidoyer à l'échelle européenne pour la protection des milieux aquatiques

STORYTELLING : LA VOIX DES GARDIENS DE L'EAU

Dans le cadre de la Confluence 2025, Lisa Place a mené une série d'entretiens avec des représentants d'écosystèmes aquatiques européens pour documenter leurs initiatives, défis et visions autour des Droits de la Nature :

- Mer Baltique – gouvernance transfrontalière, pollution marine et reconnaissance des intérêts propres des écosystèmes marins
- Seine, Loire, Rhône (France) – initiatives citoyennes et institutionnelles, restauration écologique, représentation juridique
- Mar Menor (Espagne) – retour d'expérience sur la première lagune européenne à personnalité juridique : mobilisation citoyenne, gouvernance et défis de mise en œuvre
- Lagune de Venise (Italie) – pressions climatiques, touristiques et industrielles, réflexions sur les droits des écosystèmes lagunaires

Ce travail de narration donne une dimension humaine et territoriale aux campagnes européennes, en construisant une mémoire commune du réseau et un récit partagé autour de la représentation politique et juridique de l'eau en Europe.

RASSEMBLEMENT GARN COP30 BELÉM, BRÉSIL



PARTICIPATION À LA MOBILISATION INTERNATIONALE DE LA GARN À BELÉM (BRÉSIL) DES RUES DE BELÉM, À SES FLEUVES ET JUSQU'ÀUX SALLES DE NÉGOCIATION

PRE-COP30 SUMMIT

Organisé sur quatre jours stratégiques à Belém, le Pre-COP30 Summit de la GARN a réuni une délégation de plus de 80 personnes, leaders autochtones, activistes et organisateurs du mouvement pour approfondir la stratégie et célébrer 15 ans de collaboration mondiale pour les Droits de la Nature.

Ce rassemblement a permis de renforcer les liens entre organisations issues d'Amérique latine, d'Europe, d'Afrique, d'Amérique du Nord et d'Asie, de partager les avancées juridiques obtenues dans différents pays et de construire des stratégies communes face aux défis climatiques et écologiques.

En tant que membre du Comité Exécutif de la GARN et animateur du Hub Europe, NatureRights a participé aux temps forts de cette mobilisation internationale :

- **LE 15E ANNIVERSAIRE DE LA GARN À L'ÎLE DE COMBU**
une célébration des avancées du mouvement mettant en lumière quinze années de mobilisation, de victoires juridiques et de coopération entre organisations du monde entier.
- **DES SESSIONS STRATÉGIQUES POUR LA PLANIFICATION DU MOUVEMENT**

des ateliers de travail réunissant les membres de la GARN afin de définir les priorités stratégiques du réseau, renforcer les collaborations régionales et élaborer des actions communes pour les années à venir.

- **LE RASSEMBLEMENT DU CONSEIL AUTOCHTONE À L'EMBAIXADA DOS POVOS**

Dialogues entre peuples autochtones, scientifiques et juristes pour construire un espace d'échange consacré au partage des savoirs, à la défense des territoires et à la construction de solutions fondées sur le respect du vivant.

LA SIXIÈME SESSION DU TRIBUNAL À LA COP30

La sixième session du Tribunal s'est tenue à Belém, au Brésil, dans le cadre de la COP30. Elle constitue l'aboutissement d'un processus international engagé en 2024 à New York puis poursuivi à Quito, Toronto et Belém autour du thème : « A New Pledge for Mother Nature »

Cette session a examiné vingt-quatre cas provenant d'Amérique latine, d'Afrique et d'Asie, présentés par des communautés affectées, des experts scientifiques et des défenseurs de l'environnement. Les audiences ont porté sur les impacts de l'extraction minière, de l'exploitation des énergies fossiles, de la déforestation et des grands projets industriels sur les écosystèmes et les populations qui en dépendent.

Les audiences ont permis de donner la parole aux peuples autochtones, aux scientifiques et aux défenseurs des territoires afin de documenter les violations des Droits de la Nature et de formuler des recommandations destinées aux institutions internationales.

PLAIDOYER / ACCOMPAGNEMENT ET PARTICIPATION AUX INITIATIVES DU MOUVEMENT



Le jugement final souligne les contradictions d'une transition énergétique reposant sur l'intensification de l'extractivisme et appelle à une transformation profonde des cadres économiques, politiques et juridiques afin de garantir le respect des droits du vivant.

LA VOIX DE LA NATURE À LA COP30 : BLUE ZONE & SIDE EVENTS

Tout au long de la COP30, la GARN a participé à de nombreux événements organisés au sein de la Blue Zone et dans les espaces parallèles de la conférence afin de faire entendre la voix de la Nature dans les négociations climatiques internationales.

- Conférence de presse consacrée aux droits de l'Amazonie, de l'Antarctique et au rôle central du leadership autochtone dans la protection des écosystèmes.
- Participation au COP30 Peru Resilience Hub - autour du film *I Am The River, The River Is Me* : Des cas emblématiques du mouvement des Droits de la Nature qui mettent en lumière la capacité à protéger durablement la biodiversité, à renforcer la résilience des communautés et à soutenir des moyens de subsistance respectueux des écosystèmes.
- Événement du Global Ecovillage Network sur transformations écologiques portées par les communautés locales et les jeunes générations, le rôle des Droits de la Nature comme fondement de modèles de développement régénératifs, ancrés dans les territoires et capables de renforcer la résilience climatique.

WATER IS LIFE : LE CAS DU MAR MENOR

NatureRights a participé à l'événement international « Water is Life and Needs Global Protection », organisé par Stop Ecocide International et plusieurs partenaires à l'occasion de la COP30. À cette occasion, Samanta Novella est intervenue pour présenter le cas du Mar Menor, première lagune européenne reconnue comme sujet de droit.

Cette intervention a permis de mettre en lumière l'expé-

rience espagnole comme exemple concret de mise en œuvre des Droits de la Nature, tout en soulignant les défis liés à la représentation juridique des écosystèmes et à leur protection effective face aux pressions économiques et environ-



nementales.

Les échanges ont également permis d'explorer les complémentarités entre la reconnaissance des Droits de la Nature, la protection des écosystèmes aquatiques et les travaux menés autour de la reconnaissance du crime d'écocide.

GARN POSITION PAPER

Présenté à la COP30 au cœur de l'Amazonie, le Position Paper de la GARN souligne l'échec de l'incrémentalisme face à l'urgence des crises actuelles, en montrant que les réponses graduelles et les ajustements marginaux ne permettent plus d'y faire face et appelle à une transformation profonde des systèmes de gouvernance. Le document montre comment les Droits de la Nature constituent un cadre juridique, politique et éthique pour repenser les relations entre les sociétés humaines et le vivant. Il propose leur intégration dans les principaux axes de la COP30 (transition énergétique, biodiversité, santé, finance et NDCs), tout en alertant sur la financiarisation de la Nature et en soulignant le rôle essentiel des peuples autochtones et de la jurisprudence de la Terre (Earth Jurisprudence).

CLIMATE ACTION MARCH

Climate Action March organisée à Belém, aux côtés de mouvements sociaux, d'organisations environnementales, de peuples autochtones et de citoyens mobilisés pour la justice climatique.

COALITION STOP ÉCOCIDE FRANCE



NatureRights a rejoint la coalition de Stop Ecocide France et participé activement à la structuration du mouvement afin de démocratiser la question de l'écocide auprès du grand public et agir auprès du législateur afin de donner des clés juridiques à la société civile et mettre la pression sur l'Etat afin de porter une voix engagée à l'internationale.

LE MOUVEMENT STOP ECOCIDE

Stop Écocide est un mouvement international engagé pour la reconnaissance du crime d'écocide dans le droit national, européen et international — faisant des atteintes les plus graves portées aux écosystèmes des crimes susceptibles d'engager la responsabilité des décideurs. En France, Stop Écocide France fédère acteurs de la société civile, juristes, chercheurs et institutions pour renforcer la protection pénale de l'environnement, notamment dans le Statut de Rome.

NatureRights a rejoint cette coalition en 2025, dans un contexte marqué par la proposition d'amendement du Statut de Rome déposée le 9 septembre 2024 par le Vanuatu, Fidji et Samoa pour y inscrire le crime d'écocide. En janvier 2025, la coalition a été officialisée et a défini ses priorités stratégiques, sa feuille de route et son mode de fonctionnement.

AXE STRATÉGIQUE DE LA COALITION EN FRANCE : LA DIRECTIVE EUROPÉENNE

Au cours de l'année 2025, la coalition a défini son mode de fonctionnement, ses priorités stratégiques et sa feuille de route commune. Les réunions de coordination ont permis d'organiser les différents chantiers et de préparer une cam-



pagne nationale de plaidoyer.

Face aux limites du droit français pour prévenir et sanctionner les atteintes les plus graves aux écosystèmes, la coalition a choisi de promouvoir une évolution du droit pénal de l'environnement à l'occasion de la transposition de la directive européenne de 2024 sur la criminalité environnementale.

Cette directive constitue une avancée importante dans la reconnaissance des atteintes graves à l'environnement. Sa transposition représente une opportunité stratégique pour renforcer le droit français et défendre une incrimination plus ambitieuse des destructions écologiques majeures, en cohérence avec les revendications portées depuis plusieurs années par les mouvements pour la reconnaissance de l'écocide.

L'un des principaux chantiers a porté sur la transposition en droit français de la directive européenne sur la criminalité environnementale, considérée comme une opportunité de



renforcer le droit pénal de l'environnement.

La coalition a ainsi travaillé à :

- identifier les moments clés du calendrier législatif ;
- cartographier les interlocuteurs institutionnels et politiques ;
- formuler des arguments juridiques en faveur d'une transposition ambitieuse ;
- préparer des recommandations destinées aux parlementaires ;
- structurer une campagne nationale de plaidoyer.

RÉDACTION D'ARGUMENTS JURIDIQUES ET APPUI AUX PARLEMENTAIRES

La coalition a également engagé un travail de recherche, d'analyse et de rédaction d'arguments juridiques afin de soutenir les parlementaires et les acteurs institutionnels dans le processus de transposition de la directive.

Ces travaux visent à formuler des recommandations claires sur les options juridiques à défendre, à anticiper les contre-arguments susceptibles d'être opposés à une transposition ambitieuse et à renforcer la solidité technique du plaidoyer porté par la coalition.

DIALOGUE PARLEMENTAIRE

Le 26 novembre 2025, la coalition a mené une rencontre avec des parlementaires à l'Assemblée nationale, dans la perspective de présenter les enjeux liés à la transposition de la directive européenne et de défendre une approche ambitieuse de la reconnaissance de l'écocide dans le droit français.

Cet événement a préparé le terrain des discussions avec le ministère de la transition écologique, et la recherche de relais dans la classe politique pour porter ce combat.

Elle marque le tournant vers un plaidoyer institutionnel plus direct, tourné vers les décideurs publics et les acteurs du processus législatif.

NOS ACTIONS

La contribution de NatureRights en 2025:

Contribution aux réunions de coordination et aux échanges stratégiques du collectif ;

Suivi des travaux relatifs à la transposition de la directive européenne sur la protection de l'environnement par le droit pénal ;

Participation à la réflexion sur les arguments juridiques et politiques à porter auprès des décideurs publics ;

Appui à la structuration d'une campagne nationale de plaidoyer pour une transposition ambitieuse ;

Préparation d'un dialogue parlementaire autour de la reconnaissance de l'écocide et du renforcement de la protection pénale de l'environnement.

présentation du cas du Mar Menor dans un espace international de plaidoyer lié à Stop Ecocide et à la COP30.

À travers cette participation, NatureRights contribue à faire converger Droits de la Nature, justice environnementale et droit pénal international afin de renforcer la responsabilité juridique face aux atteintes graves portées aux écosystèmes.



SECTION 02 / 07

02.

RESTAURATION

METTRE EN OEUVRE LES DROITS DE LA NATURE DANS LES TERRITOIRES

FAIRE D'UN PRÉCÉDENT JURIDIQUE UN DÉMONSTRATEUR DE RESTAURATION
MAR MENOR, ESPAGNE

DU PRÉCÉDENT JURIDIQUE À LA RESTAURATION EFFECTIVE DE L'ÉCOSYSTÈME

La restauration des écosystèmes constitue l'un des champs les plus concrets de mise en application des droits de la Nature. Reconnaître les droits d'un écosystème implique de garantir sa capacité à exister, à se régénérer, à maintenir ses cycles naturels et à retrouver ses fonctions écologiques lorsqu'elles ont été altérées.

La restauration ne se limite pas à réparer des dommages environnementaux : elle vise à rétablir les conditions de vitalité d'un milieu vivant, en tenant compte de ses interdépendances, de ses espèces, de ses habitats et des usages humains qui l'affectent.

Pour NatureRights, restaurer est un acte à la fois écologique, juridique et démocratique. Il suppose d'identifier les causes de dégradation, de mobiliser acteurs scientifiques et communautés locales, et de construire des cadres de gouvernance capables de représenter les intérêts de l'écosystème. Restaurer un milieu, c'est aussi transformer les pratiques qui l'ont fragilisé, réinscrire les

communautés dans une relation de soin au territoire — et faire des droits de la Nature un levier d'action concret pour prévenir, réparer et régénérer. Dans cette perspective, chaque projet de restauration est conçu comme un territoire démonstrateur : la preuve que les droits de la Nature peuvent se traduire en actions concrètes, en modèles de gouvernance participative et en précédents capables d'influencer les politiques publiques.

En 2025, NatureRights a concentré son action sur le Mar Menor : suivi de l'implémentation de la loi 19/2022, engagement auprès des organes de la Tutoria, constitution d'une équipe multidisciplinaire et préparation d'un projet pilote de restauration centré sur les mollusques filtreurs, dans le cadre d'un dossier de financement européen LIFE en cours d'élaboration.

MAR MENOR, ESPAGNE



UN CAS PIONNIER EN EUROPE

La Mar Menor est une lagune côtière du sud de l'Espagne qui, depuis les années 1960, subit une dégradation écologique profonde : pollution agricole, urbanisation incontrôlée, intensification des activités humaines. Après plusieurs épisodes de mortalité massive de poissons en 2019 et 2021, les riverains se mobilisent massivement. À l'initiative d'étudiants de l'Université de Murcie, une Initiative Législative Populaire (ILP) est lancée – et recueille plus de 615 000 signatures. Le 5 avril 2022, le Congrès espagnol adopte à la quasi-unanimité la loi 19/2022, reconnaissant la personnalité juridique de la lagune et lui conférant, en tant que sujet de droit, une charte de droits fondés sur sa valeur écologique intrinsèque et la solidarité intergénérationnelle.

Ce cas est triple premier :
premier écosystème européen reconnu sujet de droit, premier cas mondial issu d'une initiative citoyenne populaire, et accomplissement symbolique majeur illustrant les liens entre mobilisation citoyenne, démocratie participative et droits de la Nature.

Pour NatureRights et le Hub Europe de la GARN, le Mar Menor s'est progressivement imposé comme cas pilote structurant de la stratégie juridique européenne.

UNE AVANCÉE JURIDIQUE ENCORE FRAGILE

Malgré l'adoption de la loi, la mise en œuvre des droits du Mar Menor reste soumise à de fortes tensions.

La loi introduit un modèle innovant de gouvernance – la Tutoria del Mar Menor, composée d'un Comité de Représentants, d'un Comité de Gardiens et d'un Comité Scientifique – mais ses organes n'ont pas encore acquis les moyens opérationnels nécessaires pour exercer leurs fonctions de représentation, coordination et suivi. Cependant ce dispositif fait face à des difficultés structurelles dans la mise en place des organes, dans la coordination entre niveaux local, régional et national.

Parallèlement, le ministère espagnol de l'Environnement (MITECO) pilote un Marco de Actuaciones Prioritarias para recu-





perar el Mar Menor — un cadre d'actions prioritaires de restauration. Malgré cela, l'état écologique de la lagune n'a pas progressé depuis huit ans : les mesures engagées restent insuffisantes face à l'ampleur des dégradations, et des pans entiers de la restauration demeurent inexplorés.

UN DIAGNOSTIC ÉCOLOGIQUE SANS APPEL

Les données scientifiques les plus récentes confirment l'urgence. Le collapse écologique de 2016 a entraîné la disparition d'environ 85 % de la végétation benthique et une perte estimée à 61 % des populations de micromolusques.

En juillet 2025, le Comité Scientifique du Mar Menor a signalé une hausse de la chlorophylle et de la turbidité, une baisse de l'oxygène dissous — des valeurs proches des seuils d'alerte. La lagune est entrée dans un état d'eutrophisation chronique à la limite de l'irréversibilité — lié aux apports massifs de nutriments issus de l'agriculture intensive et aux dysfonctionnements hydrologiques, entraînant anoxie, mortalités massives et effondrement des herbiers marins.

L'enjeu central est désormais clair : passer de la reconnaissance juridique à une transformation réelle des pratiques territoriales. C'est la condition indispensable pour garantir l'effectivité des droits de la lagune.

STRUCTURATION D'UN PROGRAMME DE RESTAURATION



Dans la continuité de ses actions de plaidoyer, de suivi de l'implémentation de la loi et d'accompagnement des acteurs locaux, Nature Rights a engagé en 2025 un travail structurant visant à préparer la mise en œuvre opérationnelle des droits du Mar Menor.

Ce travail repose sur un constat partagé : la restauration écologique constitue la condition centrale d'effectivité des droits de la Nature, et marque une étape clé dans le passage d'une logique de plaidoyer à une logique d'implémentation.

Dans cette perspective, Nature Rights a initié :

- la structuration d'une équipe multidisciplinaire réunissant juristes, écologues, hydrologues, agronomes et acteurs locaux
- l'engagement de dialogues avec les organes de la Tutoria et les partenaires institutionnels et scientifiques
- la coordination d'une stratégie de financements européens
- la définition d'un cadre d'intervention articulant gouvernance par un comité de pilotage pour la bonne avancée d'un plan de parcelles pilotes, expertise scientifique pour le monitoring et actions de terrain pour partager les avancées et donner une légitimité supplémentaire à la Tutoria, organe qui porte la voix de la lagune

En parallèle, Nature Rights a engagé un travail de structuration financière et opérationnelle, incluant :

- la préparation de dossiers de financement (notamment programmes européens type LIFE)
- l'identification de partenaires scientifiques et techniques
- la définition d'une feuille de route pour un projet pilote de restauration

Ce processus s'appuie sur les recommandations scientifiques existantes, qui insistent sur la nécessité d'agir à l'échelle du bassin versant, de réduire les apports en nutriments, de restaurer les fonctions écologiques naturelles et de renforcer les dispositifs de suivi et de contrôle.



L'étude d'un projet pilote de restauration s'appuie notamment sur :

- Analyse du Marco de Actuaciones Prioritarias du MITECO pour identifier les lacunes et les actions complémentaires à engager
- Identification des technologies de restauration non encore mises en œuvre : espèces filtrantes, restauration du phytobenthos, systèmes de filtration à la source
- Cartographie des acteurs locaux et identification des sites potentiels d'intervention

VERS UN MODÈLE DE GOUVERNANCE ÉCOLOGIQUE EN EUROPE

L'objectif de ce programme est de soutenir la Tutoria dans la mise en œuvre d'un projet pilote de restauration écologique, fondé sur une approche intégrée combinant science, gouvernance et participation citoyenne.

Ce projet vise notamment à :

- élaborer une feuille de route scientifique de restauration, identifiant les habitats prioritaires, les techniques à mobiliser et les indicateurs de suivi
- mettre en place une instance de pilotage multi-acteurs (COPIL) associant scientifiques, institutions, ONG et représentants locaux
- expérimenter des actions pilotes de restauration, notamment : la restauration des herbiers marins (*Cymodocea nodosa*), la réintroduction d'espèces filtrantes (notamment certains mollusques), la réduction des pressions liées aux apports de nutriments

- renforcer les dispositifs de suivi scientifique, notamment via des systèmes de capteurs et d'analyse en temps réel de l'état de la lagune

Ce modèle repose sur une articulation étroite entre restauration écologique et transformation des usages (agriculture, urbanisme, tourisme), afin de limiter les pressions anthropiques et garantir la durabilité des actions engagées.

À travers cette approche, le Mar Menor a vocation à devenir un modèle reproductible de gouvernance écologique, démontrant la capacité des droits de la Nature à se traduire en des politiques publiques territoriales visant la régénération des écosystèmes.

UN LEVIER STRATÉGIQUE POUR L'ENSEMBLE DU MOUVEMENT

Au-delà de son impact local, le programme Mar Menor constitue un levier stratégique majeur pour le plaidoyer de NatureRights et du réseau GARN. Il répond directement à la critique la plus récurrente adressée aux droits de la Nature : leur manque d'effectivité.

En articulant reconnaissance juridique, gouvernance participative et mise en œuvre concrète de la restauration, ce projet vise à démontrer que les droits de la Nature ne constituent pas uniquement un cadre symbolique, mais un véritable outil de transformation des politiques environnementales et des modèles de développement.

Le Mar Menor devient ainsi un cas démonstrateur, capable :

- d'alimenter les stratégies européennes en faveur des droits de la Nature
- de nourrir les réflexions sur la reconnaissance du crime d'écocide
- de renforcer la légitimité des approches éco centrées dans les politiques publiques
- et de créer un précédent en matière d'implémentation effective des droits d'un écosystème

À ce titre, il s'inscrit pleinement dans la stratégie du Hub européen de la GARN visant à faire émerger des cas pilotes capables de faire évoluer les cadres juridiques en Europe.





SECTION 03 / 07

03. RÉSEAU DES SAVOIRS DE LA FORÊT GUYANE

AGIR AVEC LES COMMUNAUTÉS TRADITIONNELLES POUR LES DROITS DE LA FORÊT AMAZONIENNE

INTRODUCTION

PRESENTATION

ACTIVITÉ

DE YORENKA AU RÉSEAU DES SAVOIRS DE LA FORÊT

ACCOMPAGNEMENT DE PROJETS

PROJETS ACCOMPAGNÉS

DYNAMIQUES DE RESEAU

VALORISATION & COMMUNICATION

GOVERNANCE

NR / NR & RSF

LES SAVOIRS TRADITIONNELS COMME SOCLE DE LA GESTION DURABLE DES ÉCOSYSTÈMES

Les liens étroits qui relient les communautés de la forêt à leurs territoires et à leurs identités culturelles font de ces populations des acteurs majeurs – et irremplaçables – de la préservation du vivant. Détentrices de connaissances et de savoir-faire traditionnels transmis sur des générations, elles entretiennent des modes de vie qui jouent un rôle essentiel dans la gestion durable des écosystèmes et la préservation de leurs cycles naturels.

Pourtant, les logiques d'exploitation intensive des ressources, les fronts pionniers et les dynamiques d'assimilation culturelle provoquent un déracinement progressif : les jeunes générations se détournent de leur héritage pour s'orienter vers des activités dites «plus rentables», les savoirs s'effacent, et avec eux toute une base de connaissance sur la forêt – irremplaçable pour la compréhension et la protection des écosystèmes.

Pour NatureRights, soutenir la transmission des savoirs traditionnels, c'est oeuvrer en faveur des droits de la Nature : en renforçant les communautés dans leur rôle de gardiennes des écosystèmes, en valorisant des pratiques agroécologiques qui préservent les milieux vivants, et en construisant des territoires démonstrateurs où souveraineté culturelle, dynamiques collectives et préservation

de la forêt sont intrinsèquement liés.

Né au sein de la communauté Ashaninka au Brésil, le programme «Savoirs de la Forêt» repose sur trois piliers indissociables : garantir la gestion durable des écosystèmes, valoriser les identités culturelles, et renforcer l'autonomie et la résilience des communautés. Sa mission est de soutenir des initiatives portées par les communautés, orientées vers la résilience locale, l'agroécologie et la transmission des savoirs.

Agissant depuis 2017 en Guyane, NatureRights Guyane (NRG) a poursuivi son engagement en 2025 sur quatre axes :

- (1) l'accompagnement des projets membres du Réseau des Savoirs de la Forêt (RSF),
- (2) le développement de dynamiques rurales avec l'aménagement de parcelles en agroforesterie syntropique et la structuration de chaînes de valeur avec le GIEE (Groupement Intérêt Économique et Écologique),
- (3) le développement de programmes pédagogiques avec l'École des Savoirs de la Forêt décentralisée,
- (4) enfin le renforcement de la visibilité, de la gouvernance et de l'autonomie du Réseau.



DE YORENKA ATAMÉ AU RÉSEAU DES SAVOIRS DE LA FORÊT



DU MODÈLE ASHANINKA À LA GUYANE

Le programme «Savoirs de la Forêt» est né de la rencontre entre NatureRights et Yorenka Âtame (centre des savoirs de la forêt), un Centre Agroforestier créé par le peuple Ashaninka entre le Brésil et le Pérou. Destiné aux populations autochtones, Yorenka Atame diffuse des pratiques de gestion des ressources naturelles fondées sur les savoirs traditionnels, renforçant les valeurs ancestrales de connexion à la Nature et agissant de manière systémique sur les plans écologique, social et économique.

Dans une perspective d'essaimage du modèle, NatureRights a conduit une étude de faisabilité en Guyane française en 2017.

Constitué à plus de 95 % de forêt primaire, abritant une biodiversité et une diversité socioculturelle exceptionnelles (plus de 25 groupes ethniques dont peuples amérindiens, afrodescendants, créoles, bushinengués, asiatiques et sud-américains, le territoire révèle alors des problématiques d'assimilation des communautés (disparition accélérée des connaissances traditionnelles, effacement du lien à la terre et délitement des structures sociales).

De là est né le «Réseau des Savoirs de la Forêt», un réseau d'initiatives locales orientées vers la résilience, l'agro-écologie et la transmission des savoirs, initié en 2018 sous forme de COPIL de NatureRights Guyane (NRG), puis officialisé par la suite en association, DANS UN SOUCI D'HORIZONTALITÉ, ET AFIN DE CRÉER UNE STRUCTURE DE GOUVERNANCE LOCALE d'ancrage du Programme.

UN MODÈLE DE GOUVERNANCE INNOVANT

Le développement du programme repose sur une gouvernance horizontale et collégiale, associant le réseau local RSF

comme garant de l'ancrage communautaire et de la légitimité territoriale et NRG comme garante de l'ingénierie de projet et la recherche de financement.

UN GAGE DE TRANSFORMATION DES DYNAMIQUES TERRITORIALES AMAZONIENNES

NR propose un **accompagnement technique aux porteurs de projets** du réseau afin de renforcer les capacités de gestion et permettre le développement de leurs projets. Prenant appui sur ces projets démonstrateurs, NR développe des **dynamiques territoriales** entre les membres afin de **favoriser les relations intercommunautaires**, le partage de connaissances et mutualiser les moyens de production.

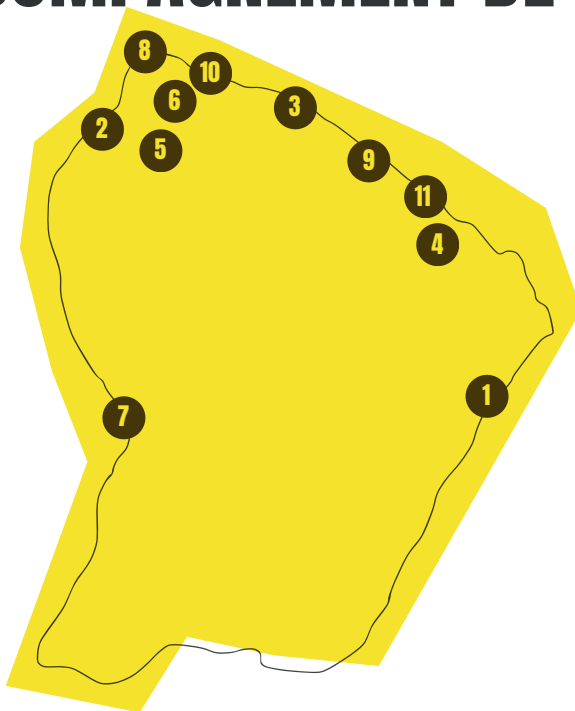
Aujourd'hui, le RSF rassemble un réseau de 50 membres (porteurs de projets, associations locales, communautés traditionnelles) répartis sur l'ensemble du territoire guyanais.

Avec plus de 30 projets soutenus depuis la création, le programme démontre que les communautés locales et autochtones sont les gardiennes les plus légitimes et les plus efficaces de leurs territoires.

Il constitue un précédent concret pour la reconnaissance des savoirs traditionnels comme socle de la gestion durable des écosystèmes amazoniens – et un modèle répliquable dans d'autres territoires.

Face aux menaces concrètes – orpaillage, projets énergétiques, pression foncière –, il constitue une alternative et un outil de défense active et collective des territoires.»

ACCOMPAGNEMENT DE PROJETS



- 1 CENTRE PANAKUH DES SAVOIRS DE LA FORÊT (St-Georges)
- 2 WAYAMOU MEBO R.FJEKE (Terre-Rouge)
- 3 JARDIN DE YANOU - NONO'L DUPO WA (Bellevue)
- 4 KU MATU (Nancibo)
- 5 ATOPO W+P+ / ÉCOLE PIERE THÉRÈSE (Prospérité)
- 6 VILLAGE YWA - Fédération Lokono (Mana)
- 7 CARBET DE TRANSMISSION - ITENKÖM (Taluen) / PISCICULTURE
- 8 ASSOCIATION KUDAWYADA (Awala-Yalimapo)
- 9 FERME AGROECOLOGIQUE DU SINGE ROUGE (Matiti)
- 10 ASSOCIATION MÉLISSE (Mana)
- 11 ASSOCIATION AMAKABA (Rémire-Montjoly)

SUPPORT AUX PROJETS LOCAUX

NR Guyane accompagne des initiatives portées par des communautés locales orientées vers l'agroécologie et la transmission de savoirs traditionnels liés à la terre.

Cet appui technique, pluridisciplinaire et adapté aux besoins des projets, vise à renforcer les projets et soutenir leur développement, afin de permettre, à terme, l'autonomisation des porteur•teuses de projet.

CHACQUE ANNÉE, CE SONT ENVIRON 10 PROJETS BÉNÉFICIAIRES D'UN ACCOMPAGNEMENT ADMINISTRATIF, TECHNIQUE, LOGISTIQUE ET DE COMMUNICATION PAR AN, ET ENVIRON 150-200000 K€ DE FINANCEMENTS OBTENUS VENILÉS AUX PROJETS

LA COOPÉRATIVE DE GESTION

Depuis 2020, NR travaille au partage de ressources et à la mutualisation des fonctions supports entre les porteurs de projets.

En 2021, NR obtient le label «Fabrique de Territoires» permettant un appui triennal de fonctionnement pour son projet phare : le Centre Panakuh des Savoirs de la Forêt.

En 2025, NR obtient son renouvellement pour capitaliser sur l'expérience Panakuh et l'étendre aux autres projets du réseau.

Tout au long de l'année, NR a pu capitaliser sur son expérience d'accompagnement du CPSF et formaliser des modèles de gestion coopérative entre porteurs.

Trois étapes structurantes ont été engagées en ce sens:

Renforcement de l'accompagnement du Centre Panakuh et consolidation des bases de gestion : convention cadre, programmation triennale, recrutement d'un coordinateur,

formation comptable, création d'outils et de procédures de gestion, travail sur le modèle économique

Renforcement des ressources et outils partagés du Réseau : refonte du site internet, centralisation des données sur Airtable, ressources pédagogiques mutualisées, ouverture d'un compte bancaire dédié

Identification des besoins communs et création d'outils partagés : inventaire des projets, état des lieux des ressources, outils communs en RH, comptabilité et recherche de financements.

Ce modèle vise à structurer et pérenniser les dynamiques territoriales, autonomiser les porteurs de projets et renforcer leurs capacités administratives.



PROJETS ACCOMPAGNÉS EN 2025



CENTRE PANAKUH DES SAVOIRS DE LA FORÊT, SAINT-GEORGES DE L'OYAPOCK



Éco-site de valorisation et transmission des savoirs amérindiens de la communauté Paykwenh (Palikur), situé dans la basse vallée de l'Oyapock, au cœur du Parc Naturel Régional de Guyane.

Créé en 2018 par les associations Panakuh et NatureRights, il est depuis porté en co-gestion entre les deux structures. Le Centre s'articule autour de plusieurs carbet traditionnels permettant l'accueil du public, la tenue d'ateliers de transmission, la valorisation de l'artisanat communautaire et des activités d'agrotransformation.

Il poursuit trois objectifs principaux :

- 1/ valoriser et transmettre les savoirs traditionnels Palikur tout en préservant les écosystèmes de l'est guyanais ;
- 2/ dynamiser une activité locale autour du patrimoine culturel et naturel ouvrant des perspectives de développement durable ; et
- 3/ renforcer le lien intergénérationnel au sein de la communauté.

ACTIVITÉS MENÉES EN 2025 :

Partenariats et échanges

Signature de la convention Fabrique de Territoires en présence du Maire et du Sous-préfet en FEVRIER 2025
Projet ROTATES mené en collaboration avec le CIRAD pour la mise en place de parcelles de manioc
Reportage de FranceTV "Guyane, l'appel de la Forêt" Participation à la Commission Marque Valeurs Parc du PNRG en tant que membre du Collège Expert
Accueil d'étudiant.e.s architectes de Lyon et d'Allemagne pour une "Flying Classroom" autour de l'habitat traditionnel amazonien
Agrément ATIGIP qui reconnaît le CPSF comme structure d'accueil habilitée à recevoir des tigitistes (personnes

condamnée.e.s à des travaux d'intérêt général)

Aménagements du site:

finalisation du carbet cuisine traditionnel (sur financements obtenus par NR de la CTG),
finalisation du sentier botanique, réception de kayaks de loisir

Animations pédagogiques (co-organisées)

90 élèves sensibilisés

Niveaux : CP, CE1, CM1, CM2

Mayouris et aménagement de parcelles

1 mayouri d'entretien et aménagement du sentier botanique,
1 mayouri d'aménagement de la parcelle agroforestière SAF-TA développée par NR

CHIFFRES CLÉS

8 ÉVÉNEMENTS ET ANIMATIONS À DESTINATION DU GRAND PUBLIC ET DES SCOLAIRES,

152 BÉNÉFICIAIRES (TOUS PUBLICS CONFONDUS),

49 480 € DE SUBVENTIONS REÇUES DONT OFB, MINISTÈRE ...



KU MATU «AVEC LA FORÊT», ROURA



Projet de création d'un village agroforestier de 25 hectares en forêt secondaire dans la commune de Roura, porté par Waldi Saaki du peuple Saramaca sur un terrain en bail emphytéotique de 30 ans.

PROJETS ACCOMPAGNÉS EN 2025



Aujourd'hui, le lieu s'appuie sur la force active de ses membres actifs, qui ont engagé trois carbet (case traditionnelle ouverte en bois) en autoconstruction et la mise en place de deux abattis (parcelles agricoles traditionnelles d'Amazonie) au milieu des grands arbres.

ACTIVITÉS MENÉES EN 2025 :

En 2025, NR a obtenu les fonds pour la construction d'un carbet traditionnel Saramaka, et pour la mise en place d'une parcelle en syntropie dans le cadre de SAFTA.

Aménagement du site

01.08.25 : Mayouri de défrichage de la parcelle SAFTA

25 et 26.10.25 : Mayouri de pose de la toiture en feuilles de

Patawa pour le premier carbet traditionnel saramaka

Construction du carbet de vie

Achat de petit matériel d'entretien (débroussailleuse, tronçonneuse)

ASSOCIATION AMAKABA – CACAORYÈRE AGROFORESTIÈRE, MONT MAHURY, RÉMIRE- MONTJOLY



Porté par Tabita Rezère, Amakaba s'ancre dans la forêt du Mont Mahury sur une cacaoyère patrimoniale ancestrale et des jardins médicinaux. A la croisée des sagesses afro-amazoniennes, de l'art et de la science, l'association développe un programme pédagogique auprès du public et des scolaires autour du patrimoine environnemental et culturel amazonien.

En 2025, Amakaba et NR ont initié la mise en place d'une parcelle en agroforesterie syntropique dans le cadre du programme SAFTA, comprenant formations, diagnostic agroécologique et mayouris .

FERME AGROÉCOLOGIQUE SINGE ROUGE, MATITI, MACOURIA



Porté par Shirley Jean Charles, la ferme Singe Rouge développe un modèle d'exploitation agroécologique inclusive articulé autour de la production végétale certifiée bio et l'insertion socio-professionnelle pour publics fragilisés ou en situation de handicap.

En 2025, NR a accompagné la mise en place d'une parcelle en agroforesterie syntropique dans le cadre du programme SAFTA, comprenant diagnostic, mayouris, animations et atelier avec la MAS de Kourou.

NONO'L DUPO WA / SAMI MAINHAL, VILLAGE DE BELLEVUE (IRACOUBO)



L'abattis de Samuel et Lucinda Gunther sur la concession collective du village de Bellevue, comprend une large diversité de plantes maraîchères, médicinales et fruitières et fournit le marché communautaire au village de Bellevue.

En 2025, NR a participé à l'organisation de 1 mayouri, et de plusieurs ateliers de transformation du manioc.



DYNAMIQUES DE RÉSEAU



FAIRE TERRITOIRE ENSEMBLE

En prenant appui sur ces projets démonstrateurs, NRG développe des activités collectives entre les porteurs de projets, les communautés rurales et les jeunes générations, afin de renforcer la transmission de savoirs en lien avec la terre : agroécologie, agrotransformation, pharmacopée, artisanat, architecture traditionnelle...

En tissant des liens entre communautés et en renforçant les identités culturelles, ces activités collectives contribuent à :

- Promouvoir le partage d'expériences et la transmission des savoir-faire inter et intra-communautaires
- Développer des synergies intercommunautaires et intergénérationnelles entre les associations membres et leurs communautés respectives, en créant des dynamiques inclusives et participatives qui décroissent les zones rurales
- Sensibiliser les jeunes générations à la gestion durable des ressources naturelles et au patrimoine culturel de leurs territoires
- Mutualiser les ressources et les moyens de production, et développer des modèles qui participent à l'autonomie et à la résilience des communautés – coopérative agricole, agrotourisme, développement de filières

En 2025, les dynamiques de Réseau se sont ancrées sur les parcelles du programme agroécologique transfrontalier SAFTA.

ANIMATIONS PÉDAGOGIQUES :

En partenariat avec les écoles primaires et les porteurs de savoirs du RSF, chaque année ce sont en moyenne entre 10 et 20 animations organisées sur les parcelles ~400 enfants bénéficiaires, réparties sur l'ensemble du territoire.

=> voir Rubrique «Ecole des Savoirs de la Forêt»

CHANTIERS PARTICIPATIFS & SOLIDAIRES– MAYOURIS

Le mayouri est une pratique traditionnelle d'entraide collective, réunissant les membres de la communauté autour de l'un des leurs (entretien de parcelle, construction de carbet ou de pépinière, aide à la récolte...). Les mayouris créent des dynamiques d'entraide et d'échanges interculturels, intra et intercommunautaires, et renforcent la cohésion du réseau autour de valeurs partagées de réciprocité et de soin au territoire. En moyenne par an : 10 mayouris . ~300 participants

ATELIERS ET FORMATIONS – AGROÉCOLOGIE & FILIÈRES

NRG organise des visites de parcelles et des formations aux pratiques agroécologiques et d'agrotransformation. Ces temps de co-construction permettent de renforcer les compétences techniques des porteurs de projets, le partage de connaissances et la mise en application concrète sur le terrain. En moyenne par an : 5 ateliers . ~70 participants

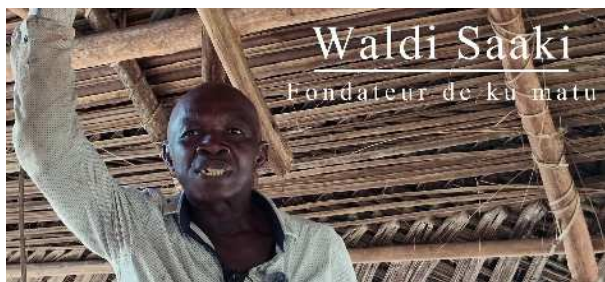
CONSTRUCTION DE FILIÈRES ET VALORISATION

Structuration de modèles économiques durables et autonomes pour ses membres :

GIEE – Groupement d'Intérêt Économique et Environnemental en cours de structuration, permettant aux porteurs de projets de développer des activités économiques collectives à partir de leurs savoir-faire et productions
=> voir Rubrique Agroforesterie & filières

Agrotourisme – développement d'offres d'accueil et de découverte sur les parcelles membres, créant des sources de revenus complémentaires ancrées dans la valorisation du patrimoine naturel et culturel.

VALORISATION & COMMUNICATION



Waldi Saaki
Fondateur de Ku Matu

PROJET MULTIMEDIA - «PORTRAITS SAVANTS»

Relance d'un projet vidéo de capsules courtes valorisant les porteurs et porteuses de savoir du RSF, documentation, communication sur les réseaux sociaux, contribuant à rendre visibles les initiatives et à élargir leur rayonnement au-delà de la Guyane :

Vidéo n°1 : Waldi Saaki et Sylvie Cornu — Association Ku Matu
Vidéo n°2 : Lucinda et Samuel Günther — Nono'l Dupo Wa et Sami Mainhal

À venir : Tania Leoncio Batista et Jacob Jutte — Association Panakuh

ÉVÈNEMENTS

NatureRights Guyane et les membres du RSF ont participé en 2025 à plusieurs événements locaux et internationaux de valorisation :



SÉMINAIRE BIODIVERSITÉ OUTRE-MER – ARCACHON (7 & 8 JUILLET)

Invités par l'Office Français de la Biodiversité pour ce séminaire bi-annuel regroupant des structures associatives et institutionnelles de tous les territoires ultra-marins. Présentation du programme Savoirs de la Forêt lors d'ateliers d'échanges sur la transmission des pratiques pour réduire la dépendance alimentaire et d'une conférence inter-territoires : «La force du récit : au-delà du concept redonner du sens»

RENCONTRES RÉGIONALES EEDD - GUYANE



A Montsinéry (16-18 septembre), en collaboration étroite avec le réseau, cette rencontre a permis de contribuer aux réflexions autour des liens entre santé, environnement et transmission des savoirs, notamment à travers un atelier consacré à l'alimentation durable et aux PANCs.



ÉCO-FESTIVAL ALTERNAYANA (28-29 NOV. 2025) :

3^e édition du festival Alternayana, organisé par le Graine Guyane à Cayenne pour mettre en lumière

les initiatives locales de Guyane, un stand RSF et trois jours d'activités intenses. Alternayana se veut un démonstrateur des alternatives durables existantes sur le territoire, accessibles et adaptables par toutes et tous dès aujourd'hui.

COP30 - BELEM

L'équipe, des membres du Réseau et collaborateurs du Brésil se sont réunis à Belem pendant une dizaine de jours pour participer à la COP, organiser les discussions autour des projets en agroforesterie syntropique, présenter les activités en Guyane et la coopération transfrontalière :

Green Zone : Organisation de Conférence et Table Ronde le 19 nov. 2025 au Pavillon Guyane, sur le thème de la "Souveraineté alimentaire et l'agroforesterie en Amazonie" au Pavillon Guyane dans la green zone, le 19 Novembre de 13h à 16h30 et au Pavillon de l'Amapa comprenant une présentation du programme « Savoirs de la Forêt » et une table ronde transfrontalière Guyane/Amapá sur le projet SAFTA.

Événements de la Cúpula dos Povos :

Projet Caruru (15 nov.) : Présentation d'un projet mêlant anthropologie et art avec des intervenants comme Guillaume Odonne et Marc-Alexandre Tareau.2

Conférences thématiques : Tabita Rezaire a représenté le Réseau lors d'un rassemblement sur la préservation des forêts, et l'équipe a assisté à des sessions sur les minerais de transition et le crime organisé en Amazonie.2

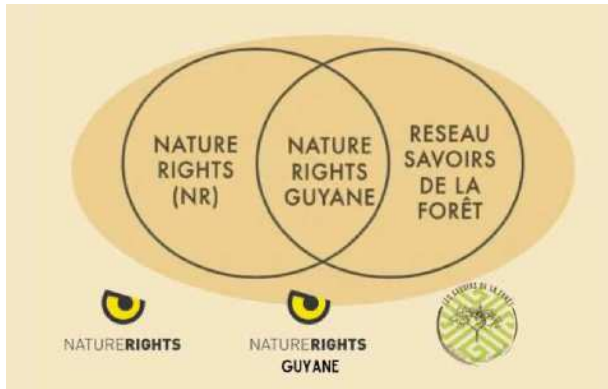
Mobilisations et Marches :

15 nov. 2025 : Participation à la Marche pour le climat.125

17 nov. 2025 : Participation à la Marche des peuples autochtones.25



COORDINATION NR, NRG & LE RÉSEAU DES SAVOIRS DE LA FORÊT



UN PARTENARIAT STRUCTUREL NR / NRG / RSF

Nature Rights a initié en Guyane le programme "SAVOIRS DE LA FORÊT" en 2017 qui s'est ancré en 2019 avec la création d'un établissement secondaire NatureRights Guyane.

Initialement sous la forme de Comité de Pilotage, le «Réseau des Savoirs de la Forêt» (RSF) est devenu une association locale en 2020. Ce réseau local rassemble aujourd'hui une cinquantaine de membres, une vingtaine de porteurs de projets porté, animé et coordonné par NR GUYANE.

Le programme s'articule autour de trois structures complémentaires :

NATURERIGHTS (SIÈGE PARIS)

association loi 1901 créée en 2009, à l'origine du programme. Apporte le cadre stratégique, le soutien au financement et la vision des droits de la Nature.

NATURERIGHTS GUYANE (NRG)

établissement secondaire constitué en 2018, siège à Cayenne. Coordonne et anime le programme sur le terrain, une équipe locale apporte un appui technique aux porteurs de projets et coordonne les activités du RSF

LE RÉSEAU DES SAVOIRS DE LA FORÊT (RSF)

association locale constituée officiellement en 2020, rassemblant aujourd'hui une quinzaine d'associations et porteurs de projets répartis sur l'ensemble du territoire guyanais, représentatifs de la diversité culturelle de Guyane. Gouvernance collégiale, horizontale et locale.

Ce modèle à trois niveaux vise à garantir les fonctions support, apporter une expertise technique tout en s'appuyant sur un ancrage local.

2025, UNE ANNÉE DE FORMALISATION ET D'ANCRAGE INSTITUTIONNEL POUR LE RÉSEAU DES SAVOIRS DE LA FORÊT

En 2024 et 2025, des travaux ont été menés afin de formaliser les modalités d'affiliation du programme des Savoirs de la Forêt et définir le modèle de gouvernance et de partenariat entre les deux structures.

Dans ce cadre, des outils et procédures ont été élaborés en vue d'être entérinés en Assemblée Générale des deux structures notamment :

Le COMITE DE PILOTAGE rassemblant les équipes de coordination et des membres du CA des deux structures

Un CADRE DE GOUVERNANCE du programme des Savoirs de la Forêt

Une CHARTE D'AFFILIATION entre le Réseau des Savoirs de la Forêt et Nature Rights.

Des MODIFICATIONS STATUTAIRES des deux structures permettant leurs représentations respectives dans les instances de gouvernance et l'affiliation de leurs membres.

Ces modifications ont été formalisées en 2025 :

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU RSF – 20 FÉVRIER 2025

Modification des statuts du RSF, formalisation officielle l'affiliation entre le RSF et NRG. Ce cadre clair et partagé pour la gouvernance du programme a été préparé tout au long de 2024.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU RSF – 6 JUIN 2025

Réunie sous le carbet du Graine Guyane, cette AG a permis d'officialiser l'affiliation du RSF à NRG – une coopération stratégique, opérationnelle et éthique engagée depuis 2020, fondée sur le respect de l'autonomie locale et des valeurs communes. Validation des comptes et bilans de l'année passée.

COMPOSITION DU CA DU RSF EN 2025

Philippe Enguehard & Waldi Saaki (co-présidents, Ku-Matu), Lucinda Gunther (co-présidente, Nono'l Dupo Wa), Mas-siri Gueye (co-président, NRG), Tabita Rézaire & Alexandra Arneton (Amakaba), Marc-Alexandre Tareau (Association Mélisse), Clarisse Pilet (Develop'Du Sens), Willem Germany, Shirley Jean-Charles (Ferme Singe Rouge), Jacob Jutte & Tania Leoncio Batista (Panakuh), Samanta Novella (Nature-Rights)





SECTION 04 / 07

04.

AGROFORESTERIE

DÉMONSTRATEURS D'UNE RELATION HARMONIEUSE ENTRE SOCIÉTÉS HUMAINES ET ÉCOSYSTÈMES

AGRICULTURE RÉGÉNÉRATRICE EN FORÊT AMAZONIENNE

SAFTA - SYSTEMES AGROFORESTIERS TRANS AMAZONIA : GUYANE, BRÉSIL
GIEE - GROUPEMENT D'INTÉRÊT ÉCONOMIQUE ET ENVIRONNEMENTAL

LUTTER CONTRE LA DÉSERTIFICATION

CALIPO, PORTUGAL

PRODUIRE & RÉGÉNÉRER LES ÉCOSYSTÈMES PAR L'AGROFORESTERIE SYNTROPIQUE

L'agroforesterie syntropique et les pratiques agroécologiques constituent des leviers essentiels pour traduire les droits de la Nature dans les usages quotidiens des territoires.

À rebours des modèles agricoles fondés sur l'appauvrissement des sols, la dépendance aux intrants et la rupture entre production et biodiversité, ces approches s'inspirent du fonctionnement des écosystèmes naturels : elles complexifient les milieux, restaurent la fertilité des sols, favorisent la diversité végétale, renforcent les cycles de l'eau et créent des systèmes productifs capables de coopérer avec le vivant plutôt que de l'épuiser. En imitant la logique de la forêt – sa densité, sa diversité, ses cycles de régénération – ces systèmes ne se contentent pas de produire : ils régénèrent, et ce faisant, recréent une relation harmonieuse entre les communautés humaines et leurs milieux de vie.

Pour NatureRights, l'agroforesterie n'est pas seulement une technique agricole : elle est une manière de repenser la gouvernance des territoires.

En redonnant aux sols, aux arbres, aux espèces cultivées et aux milieux non humains une place active dans l'organisation du projet, elle transforme le rôle des agriculteurs, des habitants

et des porteurs de projets en gardiens légitimes de la terre.

Elle ouvre également la voie à un modèle de développement viable, résilient et inclusif – fondé sur la transmission des savoirs, la participation collective et la valorisation de pratiques capables de préserver les écosystèmes tout en répondant aux besoins des communautés dans la durée. Chaque parcelle agroforestière devient ainsi un territoire démonstrateur : la preuve vivante qu'un système productif peut coopérer avec le vivant et constituer un modèle répliquable à d'autres territoires.

En 2025, NatureRights a poursuivi son engagement sur deux fronts : en Guyane et au Brésil avec le projet SAFTA, coopération transfrontalière en agroforesterie syntropique articulant restauration écologique, échanges de savoirs et autonomie communautaire ; et au Portugal avec le projet Calipo en Alentejo, où NatureRights accompagne la mise en place de parcelles pilotes syntropiques sur un domaine privé.

SAFTA, SYSTEMES AGROFORESTIERS TRANS-AMAZONIA : GUYANE, BRÉSIL



UN PROGRAMME DE COOPÉRATION TRANSFRONTALIÈRE INNOVANT

Initié en 2025, le programme SAFTA – Système Agro-Forestier Trans-Amazonia – incarne une innovation en matière de coopération transfrontalière entre la Guyane française et l'État brésilien de l'Amapá.

SON OBJECTIF CENTRAL : VALORISER ET DIFFUSER L'AGROFORESTERIE SYNTROPIQUE COMME RÉPONSE LOCALE À LA DÉFORESTATION, À L'INSÉCURITÉ ALIMENTAIRE ET AUX DÉFIS D'ADAPTATION CLIMATIQUE QUE VIVENT LES COMMUNAUTÉS AMAZONIENNES DES DEUX CÔTÉS DE LA FRONTIÈRE.

Le projet repose sur deux piliers complémentaires :

- Le développement de parcelles en agroforesterie syntropique sur des territoires à vocation pédagogique, familiale et économique, en collaboration directe avec des membres du Réseau des Savoirs de la Forêt en Guyane (RSF), et des Ecoles Familiales Agricoles au Brésil (EFAs) ;
- Un dispositif de transmission et de recherche-action mobilisant un réseau d'organisations communautaires,

d'agriculteurs, d'écoles rurales (EFAs), de coopératives et d'instituts scientifiques.

Coordonné par NatureRights Guyane, le programme s'appuie sur des partenariats techniques avec l'EMBRAPA au Brésil et l'INRAE Antilles Guyane, et a bénéficié en 2025 d'un appui financier de l'Agence Française de Développement et du programme COREOM (Fondation de France, AFD, La Guilde).

SAFTA est aussi un projet politique et culturel : il affirme la nécessité de renforcer la coopération transfrontalière, de soutenir la souveraineté des peuples amazoniens, et de replacer la Nature comme sujet de droit et acteur à part entière des dynamiques territoriales.

Il démontre que l'agroforesterie et la gestion communautaire des territoires sont des réponses concrètes et efficaces aux crises environnementales, sociales et économiques qui frappent les fronts pionniers amazoniens.

SAFTA permet d'intégrer plusieurs composantes, à la fois la dynamique d'échanges entre les membres du RSF autour de l'agroforesterie syntropique, le développement d'un programme transfrontalier avec des structures implantées au Brésil, la montée en compétence des porteurs de projets, des mayouris de mise en place de parcelles démonstratives



en Guyane et dans l'état d'Amapá (Brésil), et enfin la dynamique de structuration de filière dans la continuité des travaux engagés pour la reconnaissance et l'accompagnement du Groupement d'Intérêt Économique et Environnemental, soutenu par la Direction de l'Environnement, de l'Agriculture, de l'Alimentation et de la Forêt.

PARTENAIRES BÉNÉFICIAIRES :

En 2025, 5 porteurs de projets en Guyane ont bénéficié de la mise en place de parcelles : Centre Panakuh des Savoirs de la Forêt (Saint Georges), Ku-Matu (Roura), Ferme Singe-Rouge (Macouria), Amakaba (Rémire), Sami Maina'l (Iracoubo - village de Bellevue)

3 sites Agroforestiers communautaires dans l'état de AMAPÁ au Brésil : Efa Maraca, Efa Perimetral Norte, Centro Cumurui.

CHIFFRES CLÉS 2025

- 15 PORTEURS.EUSES DE PROJETS FORMÉ.E.S À L'AGROFORESTERIE SYNTROPIQUE
- 2 VOYAGES D'ÉCHANGES ORGANISÉS AU BRÉSIL
- 5 PARCELLES EN AGROFORESTERIE ACCOMPAGNÉES EN GUYANE
- 3 INITIATIVES EN AGROFORESTERIE ACCOMPAGNÉES DANS L'ÉTAT DE L'AMAPÁ
- 300 JEUNES SENSIBILISÉS AUX ENJEUX DE L'AGROFORESTERIE ET DE L'ALIMENTATION LOCALE
- 95 000 € DE SUBVENTIONS ALLOUÉES AU PROGRAMME :
- PROGRAMME COREOM (COOPÉRATION ET RAYONNEMENT DES OUTRE-MER) DE AGENCE FRANÇAISE DE DÉVELOPPEMENT (AFD) ET FONDATION DE FRANCE
- INSTITUT FRANÇAIS – APPUI AU VOLET COOPÉRATION CULTURELLE ET PÉDAGOGIQUE DU PROGRAMME

PREMIER SEMESTRE 2025 : ÉCHANGES, FORMATIONS ET CONFRONTATION DES MODÈLES

L'année 2025 a marqué le lancement officiel de la première phase du programme, consacrée à la rencontre entre les agriculteurs brésiliens et guyanais, à la structuration des partenariats et à l'initiation des premières implantations.

FÉVRIER 2025 – SÉJOUR ÉCO-SOLIDAIRE DANS L'AMAPÁ

Du 22 au 27 février, une première mission a été organisée dans la région de l'Amapá afin de rencontrer les acteurs du territoire et de structurer les partenariats sur le projet SAFTA. Les bénéficiaires envisagés pour le projet ont été identifiés: EFA (Ecole Familiale Agricole) de MARACA, EFA

Perimetral Norte et le Centre CUMURUI à Vila Nova. Ce séjour fondateur a permis d'initier la dynamique de coopération transfrontalière et de lancer un Comité de Pilotage afin de préparer les phases suivantes.

AVRIL 2025 – VOYAGE D'ÉTUDE A CAMTA DANS LE PARÁ

Un voyage d'étude regroupant Massiri Gueye, coordinateur du programme Savoirs de la Forêt, cinq représentant.e.s du Réseau des Savoirs de la Forêt de Guyane, un ingénieur agronome de l'INRAE Antilles Guyane ainsi que trois formateurs agricoles auprès de communautés rurales de l'Amapá a été organisé dans la région de Belém.

La délégation a découvert la CAMTA - Coopérative Agricole de Tomé-Açu, référence en valorisation de production locale amazonienne, et visité les parcelles de recherche en agroforesterie de l'EMBRAPA.



Cette immersion a permis de comprendre comment un modèle ancré dans les pratiques et savoirs locaux peut restaurer des terres dégradées et assurer une sécurité économique aux producteurs tout en respectant les équilibres écologiques. Plus de 15 jours de terrain au total ont permis de confronter les pratiques, identifier des leviers de réplcation en Guyane et initier une dynamique de confiance entre partenaires.

À noter : le modèle de la CAMTA intègre des engrais chimiques et produits phytosanitaires en proportions raisonnables. Le développement des parcelles démonstratives en Guyane et dans l'Amapá s'effectuera en adaptant ces pratiques dans une approche plus traditionnelle, excluant les intrants chimiques.

FORMATIONS EN AGRICULTURE SYNTROPIQUE DANS L'AMAPÁ & EN GUYANE

Au BRÉSIL, du 15 au 20 août, une formation spécialisée en agriculture syntropique a été dispensée par Fernando Ribello, ingénieur agronome du CEPEAS (Centre d'étude et recherche en agriculture syntropique), auprès de jeunes et d'agriculteurs.rices des communautés rurales de l'Amapá, notamment Escola Família Agrícola (EFA) Maraca, EFA Perimetral Norte et à Vila Nova. Des sessions théoriques et des mises en pratique sur le terrain ont permis de renforcer les compétences des acteurs de l'Amapá, en aménageant trois parcelles démonstratives en Agroforesterie syntropique, à raison de une par EFA.



En Guyane, une formation spécialisée en Agroforesterie Syntropique a été dispensée par l'association Agriculture Syntropique Guyane au profit des projets bénéficiaires, et des Diagnostics techniques ont été réalisés sur les parcelles des projets bénéficiaires : Centre Panakuh (Saint Georges), Ku-Matu (Roura), Ferme Singe-Rouge (Macouria), Amakaba (Rémire), Sami Maina'l (Iracoubo - village de Bellevue) et Ato-po Wepe (St-Laurent - Village de Prospérité).

2EME SEMESTRE 2025 : AMÉNAGEMENT DE PARCELLES EN GUYANE & MAYOURIS

En parallèle des échanges transfrontaliers, NatureRights Guyane a organisé en 2025 quatre mayouris collectifs et deux diagnostics agroécologiques de terrain, rassemblant plus de 50 participant.e.s.

Ces chantiers participatifs ont permis de défricher, délimiter et préparer les premières parcelles en agroforesterie syntropique auprès des cinq projets bénéficiaires:

- **Centre Panakuh** (12 juin, 10 participants) – défrichage des zones dédiées à l'implantation des parcelles d'agroforesterie



- **Ku-Matu**, Piste Nancibo (1er août, 10 participants) – défrichage d'une zone de plantation en agriculture syntropique
- **Association Amakaba**, Mont Mahury (10 août, 20 participants) – défrichage et délimitation de lignes syntropiques
- **Diagnostic agroécologique Amakaba** (6 septembre) – par Corinne Sambin, agronome spécialisée en agriculture syntropique, et Pierre-André Wagner, écologue des sols
- **Diagnostic agroécologique Ku-Matu** (10 octobre) – par les mêmes experts, sur la parcelle de l'association Ku-Matu
- **Nono'l Dupo Wa, Village de Bellevue** (31 octobre, 16 participants) – mayouri de plantation d'une parcelle de manioc en agroforesterie sur l'abattis

NOVEMBRE 2025 – SAFTA À LA COP30 DE BELÉM



Une délégation de NatureRights et du Réseau des Savoirs de la Forêt a participé à la COP30 de Belém en novembre 2025, avec une double mission : visiter des parcelles autour de Belém et valoriser le projet SAFTA auprès d'un public international.

Le programme comprenait des rencontres et visites de parcelles, une visite du centre de recherche de l'EMBRAPA – qui accueillait un espace dédié à l'agriculture pour la COP – et



une conférence-table ronde au Pavillon Guyane réunissant les partenaires du projet au Brésil : Écoles Familiales Agricoles de l'Amapá et EMBRAPA.

Cette intervention a permis de porter un plaidoyer en faveur de la souveraineté alimentaire et des pratiques agroécologiques amazoniennes, en les inscrivant dans le cadre plus large des droits de la Nature.

Par ailleurs, un cours pratique a été dispensé aux membres de l'EFA Perimetral Norte lors d'une visite à l'assentamento Abril Vermelho, Santa Bárbara do Pará, près de Belem.

GIEE - GROUPEMENTS D'INTÉRÊT ÉCONOMIQUE ET ENVIRONNEMENTAL EN GUYANE

En 2025, conjointement au lancement du programme SAFTA, NRG s'est lancé dans le développement et la structuration de filières éco-responsables avec la constitution d'un Groupe d'Intérêt Économique et Environnemental (GIEE) – cadre collectif permettant aux porteurs de projets de développer des activités économiques à partir de leurs savoir-faire et productions, autour d'un projet commun.

Cette initiative fait suite à la sélection de l'appel à projet « Reconnaissance et animation d'un GIEE » du service économie agricole et forêt de la DGTM Guyane (Direction de l'Environnement, de l'Agriculture, de l'Alimentation et de la Forêt). Ce processus se prolongera jusqu'au dépôt des statuts de la marque collective et du label « Savoirs de la Forêt ».



PERSPECTIVES ET SUITES DU PROGRAMME

Fort des acquis de 2025, SAFTA entre dans une phase de structuration et de montée en puissance. L'ambition est de passer d'une dynamique d'échanges et d'exploration à un programme opérationnel pleinement déployé, sur trois axes complémentaires.

PCIA – PROGRAMME DE COOPÉRATION TRANSFRONTALIÈRE AMAZONIE

NatureRights travaille à la structuration d'une candidature au Programme de Coopération Transfrontalière Amazonie, fonds européen dédié à la coopération entre la Guyane française et le Brésil. Ce financement permettrait de pérenniser le programme SAFTA: suivi de parcelles démonstratives, développement de la filière économique, production d'outils pédagogiques et rayonnement international du modèle.

ACTIVITÉS DE TERRAIN 2026 : Le programme prévoit le recrutement de techniciens dédiés au suivi des parcelles en Guyane et au Brésil, la poursuite des chantiers collectifs transfrontaliers, de la formation des porteurs, et l'extension du réseau de sites démonstrateurs dans les deux territoires.

Des activités ouvertes aux communautés rurales seront organisées sur les parcelles, ainsi que des séquences pédagogiques dans les écoles partenaires – permettant d'associer différents publics et institutions au développement des pratiques agroforestières.

STRUCTURATION DU GIEE : poursuite des travaux de reconnaissance du GIEE, et coopération transfrontalière en matière d'agrotransformation et de partage d'outils pour structurer des filières économiques issues des parcelles agroforestières.

RECHERCHE SCIENTIFIQUE : Un comité scientifique binational associant l'INRAE Antilles Guyane et l'EMBRAPA permettra d'établir des protocoles communs de suivi agroécologique sur les parcelles pilotes (croissance, santé des sols, biodiversité, indicateurs économiques) et de produire des publications scientifiques contribuant à documenter et légitimer l'agroforesterie syntropique amazonienne à l'échelle internationale.

CALIPO, ALENTEJO, PORTUGAL



TERRITOIRE EN TRANSITION DE L'INTÉRIEUR DU PORTUGAL

Calipo est un domaine de 30 hectares situé à Vila Viçosa, Alentejo — une région du Portugal intérieur particulièrement exposée à la désertification, à l'érosion des sols et à l'aridification progressive due au changement climatique. Le domaine, composé d'un palacio du XVII^e siècle, d'un village de vacances de 26 appartements et de terres agricoles traditionnellement plantées en oliviers, agrumes et fruitiers, est en cours de transformation vers un modèle agroforestier régénératif et autosuffisant.

NatureRights accompagne ce projet depuis 2021, en y apportant son expertise en agroforesterie syntropique et en assumant un rôle de structure garante des valeurs écologiques du territoire. Le projet incarne une vision intégrée : un lieu de vie et d'accueil touristique qui soit aussi un laboratoire de régénération écologique, un espace de transmission des pratiques régénératives et un démonstrateur concret que l'agroforesterie syntropique peut répondre aux défis de la désertification méditerranéenne.

LE MODÈLE AGROFORESTIER DE CALIPO

Le système agroforestier est conçu par Marc Leiber, formé à l'agriculture syntropique auprès d'Ernst Götsch au Brésil — fondateur de la technique à l'échelle mondiale. Inspirée du fonctionnement des écosystèmes naturels, l'agriculture syntropique vise à reproduire la logique de la forêt : densité, diversité des espèces, cycles de succession et régénération permanente du sol.

Particulièrement adaptée aux conditions de l'Alentejo — faibles précipitations, sols dégradés, chaleurs extrêmes —, elle permet de régénérer les terres tout en produisant en abondance, avec très peu d'eau et sans intrants chimiques.

2025 : MONTÉE EN PUISSANCE DES PARCELLES

L'année 2025 a marqué une étape significative dans le développement agroforestier de Calipo. Les parcelles couvrent désormais 3 hectares cultivés en agroforesterie syntropique, entretenus par deux personnes à plein temps sur le terrain. Le programme s'articule autour de trois objectifs complémentaires :

Paysagisme régénératif — intégration des plantations dans le cadre architectural et paysager du domaine, faisant de la parcelle un espace à la fois productif et esthétique

Alimentation du restaurant — production maraîchère et fruitière destinée à approvisionner la restauration du domaine en circuits ultra-courts, en cohérence avec l'ambition d'autosuffisance alimentaire

Plantes aromatiques et médicinales (PAM) — développement d'une gamme de plantes à haute valeur d'usage, valorisant le patrimoine botanique local et ouvrant des perspectives de filière économique

Cette évolution confirme le passage d'une phase expérimentale à une dynamique productive réelle, dans laquelle la parcelle devient à la fois un outil économique pour le domaine et un territoire démonstrateur pour l'agroforesterie syntropique en zone méditerranéenne semi-aride.

PERSPECTIVES

NatureRights Portugal est en cours de constitution afin d'ancrer institutionnellement l'engagement de l'association sur ce territoire. L'objectif à terme est de faire de Calipo un espace de formation et de diffusion des pratiques régénératives auprès des agriculteurs locaux — à travers des ateliers de transmission, des visites pédagogiques et des partenariats avec les acteurs du territoire alentejano.



SECTION 05 / 07

05. ÉCOLE DES SAVOIRS DE LA FORÊT GUYANE

**SENSIBILISER & TRANSMETTRE AUX FUTURS
GARDIENS DES ÉCOSYSTEMES**

ANIMATIONS PÉDAGOGIQUES

ANIMATIONS PÉDAGOGIQUES



L'ÉCOLE DES SAVOIRS DE LA FORÊT (ESF)

OBJECTIF : SENSIBILISER LES JEUNES DES VILLAGES À LA GESTION DURABLE DES RESSOURCES NATURELLES, À UNE ALIMENTATION LOCALE, ET À LA PRÉSERVATION DE LA BIODIVERSITÉ.

Ce programme pédagogique met en lien les agriculteurs du RSF et les enfants des écoles des villages environnants afin de transmettre les savoirs et savoir-faire traditionnels. L'ESF contribue à créer du lien intergénérationnel, à faciliter la transmission des pratiques culturelles et agricoles aux jeunes, et à ancrer l'éducation à l'environnement dans les réalités culturelles et écologiques du territoire guyanais. Trois grandes thématiques sont développées: agriculture traditionnelle et agroécologie, biodiversité, alimentation durable à travers des animations en classe et à l'extérieur, des livrets pédagogiques, des sorties de sensibilisation à la faune et à la flore locale, et des activités sur les parcelles ou de transformation des produits.

CHIFFRES CLÉS 2025

16 ANIMATIONS PÉDAGOGIQUES RÉALISÉES

500 ENFANTS BÉNÉFICIAIRES

40 000 € DE SUBVENTIONS ALLOUÉES AUX PROJETS

4 ZONES BÉNÉFICIAIRES : ST-LAURENT DU MARONI (BALATÉ, ESPÉRANCE & PROSPÉRITÉ), CAYENNE, MACOURIA, SAINT-GEORGES DE L'OYAPOCK

128 LIVRETS PÉDAGOGIQUES IMPRIMÉS

2 ABATTIS ET 4 PORTEURS DE PROJETS MIS EN VALEUR

4 ANIMATIONS ATE

PROGRAMME DES ABATTIS PÉDAGOGIQUES

Mené depuis 2021 en partenariat avec le Parc Naturel Régional de Guyane (PNRG), le projet pédagogique «L'abattis dans l'Assiette» est destiné aux enfants des écoles primaires.

Les membres du RSF et animateurs NRG proposent, à travers des animations ludiques sur temps scolaires et périscolaires, un éveil aux enjeux de l'éducation à l'environnement et au développement durable.

Ce programme s'est transformé en un réseau d'abattis pédagogiques développé dans plusieurs villages de Guyane, créant des espaces d'apprentissage en nature autogérés par les élèves eux-mêmes, permettant transmission des savoirs communautaires et acquisition de compétences scolaires.



L'AIRE TERRESTRE ÉDUCATIVE (ATE)

Lancée en FEVRIER 2025, l'ATE de l'école Pierre Thérèse du village de Prospérité a pour but d'accompagner les élèves vers la gestion, la valorisation et la préservation d'un espace naturel. Ce dispositif est porté au niveau national par l'Office Français de la Biodiversité et le Ministère de l'Éducation.

Tout au long de l'année, à raison de un événement mensuel,



les élèves de CE2, CM1 et CM2 de PROSPERITE, avec l'appui des animateurs de NRG et du RSF ont pu s'approprier des espaces naturels afin d'observer, comprendre, protéger et faire découvrir la nature, dans une gouvernance partagée entre élèves, enseignants et animateurs du RSF.



HISTORIQUE DES ANIMATIONS PEDAGOGIQUES 2025 SAINT-LAURENT DU MARONI (OUEST)

25 mars, Village Prospérité : organisé avec les enseignants de l'école Pierre Thérèse, extension de l'abbatis pédagogique, land art, fresque commune, plantation de graines. Elèves primés par la Coupe de Guyane du Potager Landestin.

13 mai Village Prospérité (visite de Awala Yalimapo) : Les élèves de l'école Yamanale à Awala-Yalimapo viennent visiter l'abbatis pédagogique de Prospérité, 80 enfants sur 4 ateliers autour de l'abbatis

26 & 27 mai, Villages Balaté & Espérance : Animations en classe autour de l'abbatis avec les livrets pédagogiques, classe de CE1 de l'école primaire Alexander Mac Intosh et classe de CM1/CM2 de l'école élémentaire Rudolph Biswane

26 juin, Prospérité (visite de Camopi) : Animation en présence de l'association Atopo Wepe qui accueillait 7 jeunes de Camopi et de La Critic'. 80 enfants au total sur 4 ateliers.

MATITI, MACOURIA, LITTORAL

3 mars, ferme Singe Rouge : atelier avec 9 usagers de la MAS de Kourou : semis de plantes aromatiques et papayers, défrichage

SAINT-GEORGES DE L'OYAPOCK (EST)

13 & 14 mai, Centre Panakuh : deux classes de l'école Ga-

bin Roze, ateliers alimentation durable : reconnaissance de plantes, dégustation, semis

11 juin, Centre Panakuh — animations scolaires avec une classe de CP de l'école Gabin, et une de CE2-CM2 de l'école Eli Castor.

CAYENNE

8 avril, Jardin d'ébène : Projet «Kafé granmoun, souvenirs d'antan» Animation avec les résidents âgés : présentation de la pharmacopée guyanaise par Clarisse (Mélisse) et plantation par Shirley (Ferme Singe Rouge)

28 novembre, 3e édition du Festival Alternayana : animation sur le stand RSF avec 5 classes d'écoles primaires et collèges de Cayenne, Kourou et Macouria



HISTORIQUE DES ANIMATIONS ATE 2025

13 février — Lancement de l'ATE à l'école Pierre Thérèse (Prospérité) : élèves de CE2, CM1, CM2

3 avril — 2e animation avec les 2 classes de CE2/CM1 et CM1/CM2 : **création du conseil de la terre** (gouvernance élèves), choix et délimitation de la zone ATE

23 juin — 3e animation avec l'ADNG (Association pour la Découverte de la Nature Guyanaise) : milieux naturels, recherche de végétaux sur l'ATE

24 juin — Sortie à l'ADNG : balade sensorielle en forêt, land art, reconnaissance des animaux, visite de la mangrove



SECTION 06 / 07

06.

CULTURES URBAINES

INSUFFLER LES DROITS DE LA NATURE DANS LES IMAGINAIRES, LES RÉCITS ET LES ESPACES CULTURELS

**THÉÂTRE IMMERSIF
FESTIVAL**

**YAKU MASSUANA, QUAI DE BRANLY
CLIMAX, DÉMOCRATIE @ LE CONSULAT**

YAKU MASSUANA, QUAI DE BRANLY



YAKU MASSUANA, CRÉATION THÉÂTRALE IMMERSIVE CO-CONSTRUITE AVEC DES ARTISTES AUTOCHTONES PRÉSENTÉE AU MUSÉE DU QUAI BRANLY LE 21 NOVEMBRE 2025 DANS LE CADRE DE LA SOIRÉE AMAZONIA, LORS DE DEUX REPRÉSENTATIONS À GUICHETS FERMÉS.

PRODUCTION

Les droits de la Nature sont intrinsèquement liés aux cosmologies autochtones d'Abya Yala. La défense de la Nature ne peut se limiter à un plaidoyer juridique : elle doit donner une voix aux luttes autochtones, faire entendre les récits des peuples qui vivent en interdépendance avec leurs territoires, et porter ces voix là où les décisions se prennent – y compris dans les espaces culturels et institutionnels européens. Dans le contexte de la COP30, NatureRights a initié une collaboration artistique avec le musée du Quai Branly, dans le cadre de l'exposition Amazônia sur les futurs et imaginaires autochtones. L'association a fait de cette opportunité un espace où confluer les luttes d'artistes autochtones et une parole militante forte sur le sort de la Guyane française. Pensée comme une exploration des cosmogonies autochtones pour la défense du vivant, mais aussi comme une plaidoirie pour la justice écologique et transitionnelle à partir de la responsabilité historique des pays colonisateurs, cette pièce a porté au cœur d'un espace institutionnel les voix des peuples de l'Amazonie et des non-humains – faisant de la scène un espace de représentation politique des luttes pour les droits de la Nature.

LES ARTISTES

Artistes : Li Cam-Vega (franco-péruvienne), Yuwey & Keywa Henri (Kalin'a Telewuyu de Guyane française, Paul MATHIS

PEREZ, Johanne ARNAUDO et Maxine VERDIER. Coordination Lucie Audren

FORMATION

Dans ce cadre, Pierre Johnson, membre du CA de Nature Rights, a conduit une formation au Musée du Quai Branly à destination de 25 professeurs des collèges d'Île de France, sur le thème : « Prendre soin de la biodiversité naturelle et culturelle - D'une vision anthropocentrée à une vision biocentrée ».

LES ACTIONS DE NATURERIGHTS

Formation aux professeurs des collèges
Co-conception et production de la création théâtrale
Définition des orientations artistiques et politiques en lien avec les droits de la Nature, les luttes amazoniennes et la place de la Guyane française
Mise en réseau et coordination d'un collectif pluridisciplinaire (artistes, militantes, créateurs audiovisuels)
Mobilisation et sensibilisation d'un public élargi lors de deux représentations à guichets fermés
Production de contenus éditoriaux pour prolonger la portée du projet



CLIMAX DÉMOCRATIE @ LE CONSULAT



CLIMAX, DEMOCRATIE ALERT

L'édition 2025 du festival CLIMAXX s'est tenue en Septembre 2025 simultanément à Bordeaux et à Paris au Consulat Voltaire.

Ce fut l'occasion d'investir un espace culturel citoyen comme levier de plaidoyer, en inscrivant la Seine au cœur des débats sur les droits de la Nature. S'appuyant sur la dynamique initiée par les Soulèvements de la Seine et le collectif des Gardiens de la Seine, NatureRights a orienté sa contribution éditoriale vers la gouvernance démocratique des écosystèmes.

Au cœur du festival, l'association a organisé une table ronde réunissant chercheurs, militants et juristes autour du thème: **«DÉMOCRATIE ET NATURE : QUELS OUTILS POUR UNE GOUVERNANCE PARTICIPATIVE DES ÉCOSYSTÈMES ?»**

En dialogue entre disciplines, ce moment de débat a mis en lumière les limites des modèles actuels de gouvernance environnementale, questionné leurs logiques productivistes et défendu une vision de la «démocratie du vivant» — dans laquelle les écosystèmes seraient intégrés aux processus décisionnels. Les cas du Mar Menor et du Whanganui ont nourri la mise en perspective internationale.

LES ACTIONS DE NATURERIGHTS

Co-organisation du festival et définition des orientations éditoriales 2025 autour des droits de la Nature
Conception et animation de la table ronde sur la gouvernance participative des écosystèmes
Mobilisation d'intervenants issus de champs complémen-

taires (architecture, activisme, gouvernance des communs)
Mise en débat de la reconnaissance juridique de la Seine et de sa gouvernance citoyenne
Valorisation des initiatives citoyennes (Convention citoyenne de la Seine, collectifs militants)
Mise en perspective avec des cas internationaux (Mar Menor, Whanganui)
Production et diffusion de contenus de réflexion (articles, synthèses, relais réseaux)





SECTION 07 / 07

07. ORGANISATION



STRUCTURES JURIDIQUES

NATURERIGHTS BRAZIL : 2025, en cours de création dans la

CORPORATE & ORGANISATION

continuité de la dynamique de coopération transfrontalière SAFTA afin de structurer l'ancrage de l'association sur le territoire brésilien et de porter ses projets de coopération avec la Guyane.

PORTUGAL — structuration en cours autour des projets en agroforesterie de Calipo

HUBS OU COMITÉS PROJETS & STRUCTURES AFFILIÉES

NatureRights fonctionne avec des groupes de travail distincts, nommés « comité projet » ou Hubs.

Chaque comité projet dispose de ses propres membres, d'une gouvernance ad hoc et d'actions spécifiques. La gouvernance d'un CP s'appuie sur un mode démocratique et horizontal, les décisions étant prises collectivement au sein des équipes du comité projet. Ces Hubs s'articulent autour des trois piliers de l'association:

Pôle Action & Innovation territoriale – Démonstrateurs territoriaux

Relié aux activités de terrain, en particulier en Guyane française et maintenant au Brésil avec le Programme Savoirs de la Forêt : accompagnement de projets (agroécologie, culture, territoire), dynamiques de réseau autour des savoirs traditionnels, agroforesterie (SAFTA), et démonstrateurs de restauration écologique (Mar Menor, Calipo).

Affiliation : Réseau des Savoirs de la Forêt, constitué en association 2020, affilié au Programme des Savoirs de la Forêt.

Pôle Plaidoyer – Alliances & Mobilisations

Relié principalement aux dynamiques autour de la GARN, ce pôle concerne l'accompagnement d'initiatives reliées au mouvement des Droits de la Nature, sur la base d'un partenariat en tant que structure socle administrative régionale. On compte plus de 300 membres dans le Hub Europe des Droits de la Nature.

Affiliation à GARN Hub Europe, constitué en alliance informelle depuis 2019

Pôle Cultures & territoires

Tiers-lieux dont Le Consulat, relié à Darwin Écosystèmes,

ainsi que productions événementielles et culturelles à visée de plaidoyer (CLIMAX, collaborations artistiques).

Affiliation au Consulat Voltaire

NatureRights travaille sur chacun de ces pôles avec un réseau de collaborateurs et de membres actifs, et bénéficie du soutien d'experts et de partenaires qui accompagnent les actions de terrain.

MODALITÉS DE GOUVERNANCE

L'association se compose de l'Assemblée Générale, du Conseil d'Administration, des équipes et des membres actifs. L'Assemblée Générale (AG) est constituée de membres actifs ainsi que de membres représentant les différents Hubs. Toutes les personnes de l'équipe sont membres actifs à l'AG et décident des orientations et des activités de l'association.

Le Conseil d'Administration assure, entre autres, les fonctions de support. Il est composé de 9 membres :

Samanta Novella (Présidente), David Rosier (Vice-Président), Claire Guy (Trésorière), Anna-Louna Lehoux (Secrétaire), Pierre Johnson, Ivan Minson, Florent Delforn, Chloé Moulard, Massiri Gueye (élu représente les salariés), Shirley Jean Charles (élu représente le RSF).

Un Comité de Pilotage a été mis en Place pour gérer le programme des Savoirs de la Forêt, composé des bureaux des deux associations, de membres du CA candidats des deux associations, et des équipes opérationnelles.

ÉQUIPES

L'équipe opérationnelle est organisée selon les pôles.

En 2025, les équipes sont réparties en France métropolitaine, et en Guyane.

SIÈGE / SUPPORT

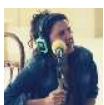
Samanta Novella (orientation générale), Claire Guy (Comptabilité et gestion), Anna-Louna Lehoux (Support administratif RH), Pauline Gauthier (Financements), Massiri Gueye



DAVID ROSIER



CLAIRE GUY



SAMANTA NOVELLA



ANNA-LOUNA LEHOUX



DIANE MAROGER
MEMBRE D'HONNEUR



IVAN MINSON



PIERRE JOHNSON



PAULINE GAUTHIER



AUDREY THAUAY



JOHANNE ARNAUDO



ANDREA NGOM



PAUL MATHIS

NATURERIGHTS
Conseil d'Administration
& fonctions de Support



MASSIRI GUEYE
COORDINATION GENERALE



NOAM FRADET



WILLEM GERMANY

NR GUYANE
Programme des Savoirs de
la Forêt et RSF



LEA CORBIERES



LUCIE AUDREN



LISA PLACE

GARN EUROPE



CORPORATE & ORGANISATION

(Administration Guyane), Audrey Thauhay (Service Civique coordination générale), Johanne Arnaudo (Service Civique financement), Andrea Ngom (Service Civique Admin), Paul Mathis (Service Civique Communication)

PLAIDOYER

Équipes externes Facilitateurs & Secrétariat GARN : Léa Serano-Corbières, Lisa Place (Service Civique, communication et plaidoyer du Hub Europe), Lucie Audren (Service Civique, financement).

Responsable GARN : Natalia Greene.

PROGRAMME SAVOIRS DE LA FORÊT

Massiri Gueye (coordination générale RSF), Anna-Louna Lehoux (accompagnement de projets), Willem Germany (transmission et animations), Noam Fradet, Audrey Thauhay (VSC recherche de financement et coopérative de gestion).

MEMBRES ACTIFS

En support ponctuel bénévole, les membres actifs de l'association se mobilisent sur différents projets. NR bénéficie de nombreux conseils d'experts et apports de soutien.

Les bureaux de NatureRights siège sont situés au Consulat Voltaire, à Paris 11e. Les bureaux de NR Guyane, établissement secondaire, sont situés au Graine, à Cayenne.

RESSOURCES ET DÉVELOPPEMENT

NatureRights a connu un changement d'échelle important ces dernières années, depuis son implantation sur le territoire guyanais dans le cadre du Programme des Savoirs de la Forêt, qui a concentré la majeure partie des ressources de l'association.

Le programme a su gagner la confiance d'institutions nationales et régionales en Guyane et de bailleurs tels que l'Office Français pour la Biodiversité, l'Agence Française de Développement diverses Fondations, des fonds européens. Le programme a été labellisé «La France s'engage» et «1% pour la Planète». Notre modèle de financement s'appuie principalement sur des appels à projets ciblés. NR s'appuie sur un réseau de partenaires selon chaque axe de travail, dont l'apport en ressources non monétaires est considérable.

DÉVELOPPEMENTS INSTITUTIONNELS EN 2025

ASSEMBLEE GENERALE OCTOBRE 2025

L'AG s'est tenue le 14 Octobre validant la restructuration stratégique, l'adoption de nouveaux statuts incluant la création de «Hubs» sectoriels et territoriaux, l'élection du nouveau Conseil d'Administration intégrant des représentants des Hubs (Shirley Jean-Charles pour le RSF) et des salariés (Massiri Gueye), ainsi que la validation des bilans financiers et des perspectives budgétaires pour 2025-2026.

AFFILIATION DES HUBS

Un travail de structuration a été mené en partenariat avec Impact Lawyers, dans le cadre de l'accompagnement de la Fondation La France s'engage, afin de clarifier la relation

entre la structure et ses Hubs. L'objectif était d'intégrer au CA des représentants des différents Hubs, afin d'aller vers une gouvernance inclusive, horizontale et adaptée au mode opératoire de l'organisation.

FONDS EUROPÉENS ET COOPÉRATION TRANSFRONTALIÈRE

Dans la continuité du travail engagé sur les fonds européens pour les projets arrivés à un stade de maturité, NatureRights structure en 2025-2026 un dossier de candidature au Programme de Coopération Transfrontalière Amazonie (PCIA), fonds européen dédié à la coopération entre la Guyane française et le Brésil.

Ce dossier vise à donner au programme SAFTA une envergure significativement plus large : déploiement de parcelles démonstratives supplémentaires, développement de filière, production d'outils pédagogiques et rayonnement international du modèle – et s'inscrit dans la dynamique portée par la nouvelle structure NatureRights Brazil.





LATERE.FRANCETVINFO.FR

Le réseau « Les Savoirs de la Forêt » porté par Nature Right la prestigieuse Fondation Carasso et le ministère de la Coh



LE
CONSULAT

